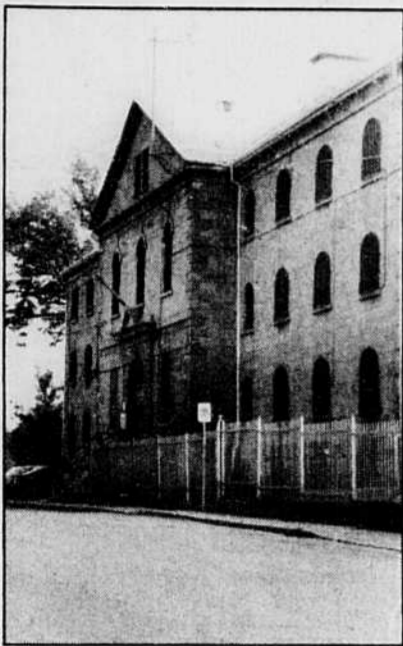


SHERBROOKE A2
Cinq détenus font du grabuge à la vieille prison Winter



LAC MEECH B8
Ottawa fait de la «fraude politique», accuse Clyde Wells

BASEBALL D1
Les Expos gagnent et forcent les Cubs à patienter

ARTS D6
La La La Human Steps... la danse qui éclate



Edouard Lock, l'âme de la troupe.

MÉTÉO A2
(269e jour de l'année)

Nuageux: -1 à 13 C
Lever du soleil: 6h39
Coucher du soleil: 18h38
Demain: nuageux

AUJOURD'HUI



Cahier spécial
allure / 90
MODE AUTOMNE-HIVER

Majorité libérale réduite par le vote anglophone

Bourassa reste en selle

Nombre de sièges **PLQ: 92** **PQ: 29** **PE: 4**

Michel C. AUGER (PC)

Le gouvernement libéral du premier ministre Robert Bourassa a été réélu, hier soir, avec une majorité quelque peu réduite par le vote de protestation de nombreux électeurs anglophones et une hausse assez modeste de l'appui au Parti québécois.

Dès 20h32, la Presse Canadienne était en mesure d'annoncer la réélection d'un gouvernement libéral majoritaire. Le paysage politique du Québec — au lendemain de cette 34e élection générale depuis la Confédération — reste assez semblable à celui de 1985, à l'exception de la percée du nouveau Parti Égalité dans l'ouest de Montréal.

Les résultats définitifs montraient une nouvelle Assemblée nationale qui comptera 92 députés libéraux, 29 péquistes et quatre du Parti Égalité, qui fait son entrée sur la scène politique, porté par la grogne de la communauté anglophone sur la question linguistique.

Le premier ministre Robert Bourassa, battu dans sa propre circonscription lors des deux dernières élections générales où il avait été candidat (en 1976 dans Mercier et 1985 dans Bertrand), l'a emporté assez facilement dans son nouveau comté de Saint-Laurent, dans le nord-ouest de l'île de Montréal.

M. Bourassa a profité des premiers instants de son nouveau mandat pour rappeler la nécessité de ratifier l'accord du Lac Meech. « Cette victoire confirme la confiance de la majorité des Québécois dans le régime fédéral, mais cette confiance n'est pas illimitée », a lancé le premier ministre devant ses partisans dans une discothèque du centre-ville de Montréal.

Après une brève allusion au vote anglophone dans son discours à ses partisans, M. Bourassa devait affirmer en entrevue que l'élection de quatre députés du Parti Égalité l'avait surpris. « Je regrette qu'une politique du gouvernement puisse créer

un tel mouvement d'opposition », a-t-il soutenu.

Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, a pour sa part été élu dans la circonscription de L'Assomption, en banlieue nord de Montréal, qu'il avait représentée à l'Assemblée nationale entre 1976 et 1985.

À Montréal, le chef du PQ a admis que la performance de son parti était « évidemment décevante » en termes de sièges à l'Assemblée nationale. « Nous aurions espéré, avec le pourcentage du vote obtenu, en avoir davantage. En tous cas, l'équipe de l'opposition est nettement renforcée et cela devrait se faire sentir à l'Assemblée nationale dans les années qui viennent », a soutenu M. Parizeau.

Quant au 40 pour cent de vote populaire retrouvé par son parti, M. Parizeau a affirmé qu'il s'agissait « cette fois-ci de 40 pour cent pour une idée claire », alors que ses partisans scandaient le vieux slogan indépendantiste « Le Québec aux Québécois ».

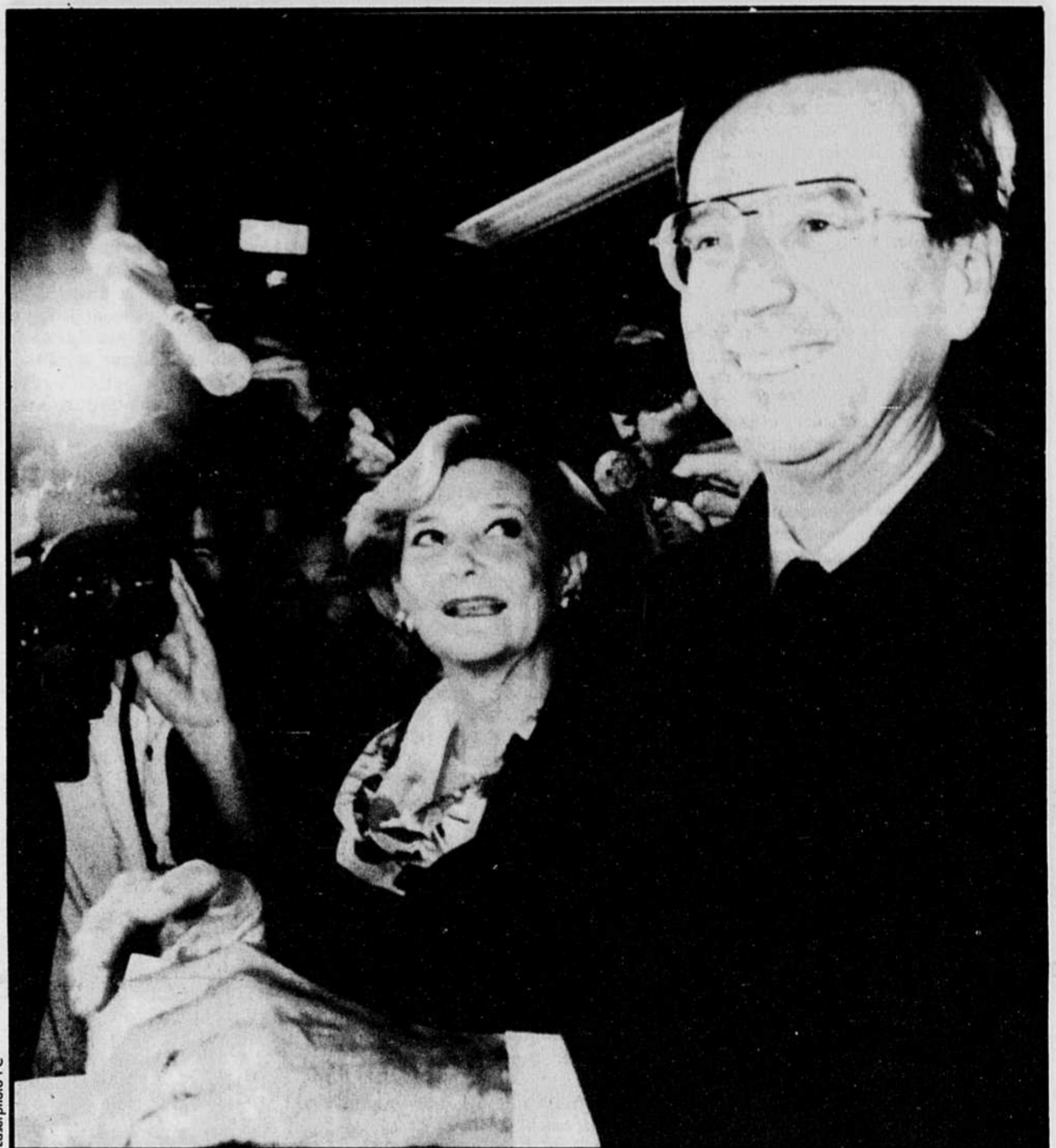
Un renversement

Le chef du Parti Égalité Robert Libman, pour sa part, a été déclaré élu assez tôt dans la soirée dans D'Arcy-McGee, un renversement d'une majorité libérale de plus de 21,000 voix.

C'est en paraphrasant le cri de victoire de René Lévesque en 1976 que M. Libman a salué l'entrée en scène de sa formation politique, affirmant qu'il n'avait « jamais été aussi fier d'être Québécois et Canadien que ce soir ».

« Les anglophones auront la représentation politique qu'ils méritent. Je suis fier de vivre au Québec, dans un Québec français, mais un Québec qui doit respecter chacun de nous », a déclaré M. Libman devant ses partisans à Ville Saint-Laurent.

Au chapitre du vote populaire, la situation ressemblait grandement à celle de 1985, si on excepte le vote de protestation des anglophones qui désertent les libéraux pour les partis Égalité et Unité, qui ensemble re-



Accompagné de son épouse Andrée, le premier ministre Robert Bourassa a déposé son bulletin de vote sous l'œil des caméras, hier dans Outremont.

9 pages de résultats et réactions

A3 à A8 — B1 à B3

cueillent 160 000 voix ou près de cinq pour cent du vote populaire.

Ainsi, le Parti libéral perd quelques points avec 49,8 pour cent des

voix exprimées contre les 56 pour cent récoltés en 1985. Le Parti québécois gagne quelque peu de terrain avec 40,2 pour cent des voix (contre

38 pour cent en 1985) et donc un résultat semblable à celui du référendum sur la souveraineté-association en 1980.

Un seul autre péquiste se faufile dans la région

Maurice CLOUTIER Sherbrooke

Le nouveau portrait politique de la région, après une campagne électorale de 46 jours, demeure largement peint de rouge, quoiqu'un deuxième îlot bleu est apparu, Arthabaska.

La remontée provinciale du Parti québécois a donc eu son écho en terme de représentation parmi les neuf circonscriptions couvertes par La Tribune, principalement en Estrie, soit dans Sherbrooke, St-François, Orford, Johnson, Richmond, Drummond, Arthabaska, Frontenac et Mégantic-Compton. Ce n'est toutefois pas évident au chapitre du pourcentage des votes. Dans la région, les libéraux ont recueilli 55 pour cent des voix exprimées et les péquistes 38 pour cent. En outre, 76 pour cent des 326 840 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote.

L'agriculteur Jacques Baril de Princeville paroisse, qui effectue un retour en politique, a causé une certaine surprise dans la région, en ramenant Arthabaska dans le giron péquiste. Baril a réussi à faire fondre la majorité de 2000 votes du libéral sortant Laurier Gardner et à faire basculer le comté-baromètre d'Arthabaska dans l'opposition pour la troisième fois seulement de son histoire. C'était d'ailleurs, pour lui, un défi personnel. Baril, qui a déjà été dé-

puté de 1976 à 1985, a remporté la victoire avec une majorité de 2664 votes sur Gardner, qui n'a pas pu obtenir un deuxième mandat.

Les anglophones

Dans les autres circonscriptions, les résultats ne recèlent aucune grande surprise, si ce n'est que les anglophones en Estrie n'ont pas vraiment appuyé massivement les candidats du Parti Unité. C'est Richard Evans dans St-François avec 1885 votes qui a le mieux fait pour le PU, ce qui lui a valu une troisième place.

Le libéral André J. Hamel dans Sherbrooke, une circonscription attirée par le pouvoir, a défait le péquiste Jacques Blanchette par plus de 3000 votes. Hamel a au moins quintuplé sa majorité de 1985.

La députée sortante Madeleine Bélanger a amélioré sa performance dans Mégantic-Compton, en faisant grimper sa majorité à 6185, soit une augmentation de 1398 votes par rapport à 1985. La défaite est amère pour le péquiste Léon Ducharme.

Le libéral Roger Lefebvre, très populaire dans Frontenac, a plus que triplé sa majorité du dernier scrutin, en obtenant près de 10 000 votes de plus que la péquiste Colette Garon.

Dans Richmond, le libéral Yvon Vallières a aussi remporté une éclatante victoire avec 16 823 votes, une majorité de plus de 10 000 votes sur le péquiste Richard Arsenault et une

majorité doublée par rapport au dernier scrutin.

Une hausse

La député-ministre Monique Gagnon-Tremblay a fait mordre la poussière une deuxième fois de suite au péquiste Réal Rancourt, en obtenant une majorité de plus de 4000 votes dans Saint-François, en hausse d'environ 1000 votes sur celle obtenue en 1985.

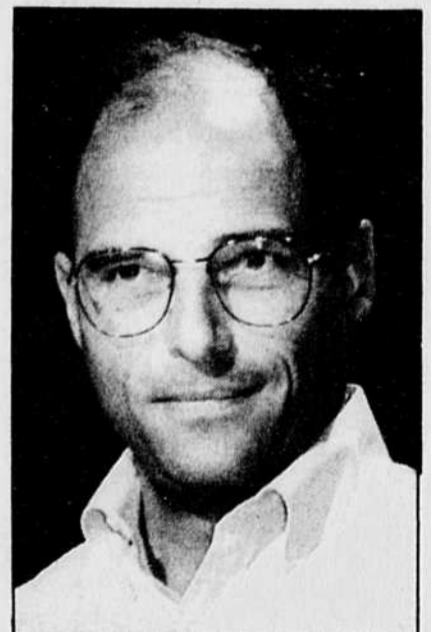
Une autre agréable surprise pour les libéraux est certes la victoire sans équivoque de Jean-Guy St-Roch dans Drummond, dont la nomination à l'investiture dans Drummond avait semé la division parmi les libéraux locaux. St-Roch a devancé le péquiste Bernard Loiseleur par environ 5000 votes, alors qu'il avait une mince majorité de 102 voix au dernier scrutin.

Enfin, la péquiste Carmen Juneau demeure en poste dans Johnson, où elle a arraché la victoire par 1300 votes au coriace libéral Denis Laflamme. La majorité de Juneau a cependant fondu de 300 votes.

À la lumière des résultats, il ne serait pas étonnant de retrouver deux représentants de l'Estrie au sein du futur Cabinet des ministres du gouvernement libéral.



Carmen Juneau



Robert Benoît



Jacques Baril



Monique Gagnon-Tremblay

moi, je donne

OCTOBRE 1989



Centraide ESTRIE
Pour mieux vivre ensemble!

819.569.9281

15e CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Les détenus seront transférés dans un autre établissement

Mini-émeute à la vieille prison Winter

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Cinq détenus de la vieille prison commune, située au 271 de la rue Winter, à Sherbrooke, ont viré sens dessus dessous le quartier cellulaire dans lequel ils étaient confinés, y causant des dommages de l'ordre de 4000 \$, selon une première évaluation.

Ils auront vraisemblablement à répondre à une accusation de méfait de plus de 1000 \$.

La raison de cette mini-émeute: manifester bruyamment devant des conditions de détention qu'ils jugent inacceptables et une demande de transfert ignorée par les autorités.

L'incident a eu cours dans la nuit de dimanche à lundi et a nécessité l'intervention des pompiers de Sherbrooke. Il a également maintenu sur un pied d'alerte des policiers municipaux, armés et casqués pour les situations d'émeute de même que des agents de la Sûreté du Québec de Sherbrooke.

Finalement l'intervention du criminaliste Michel Dussault, demandé sur place par les détenus en tant que médiateur, a permis une conclusion rapide de l'incident.

Les policiers n'ont pas eu à pénétrer derrière la muraille grise mais pour les pompiers de la caserne de la rue Marquette, un boulot de près de deux heures les y attendait.

Les détenus ont arraché le gros calorifère du quartier et forcé ment brisé la tuyauterie de l'alimentation. Ils ont également fracassé un évier et une toilette. Ils ont brisé l'ampoule éclairant cette aire. Enfin, pour empêcher qu'on les dérange en plein travail, ils ont inséré du plastique dans la serrure de la porte du quartier.

Les dommages causés aux systèmes de tuyauterie et de chauffage de la bâtisse ont eu tôt fait d'inonder ce quartier cellulaire du troisième étage et tout ce qui se trouvait sous cet étage... jusqu'au rez-de-chaussée.

Tout un gâchis. En renfort, les autorités de la prison avaient demandé à tous les chefs de section de rentrer au travail durant la nuit.

Comme l'eau s'est infiltrée dans les murs, pouvant y causer d'autres dommages que ceux décrits, on restait prudent sur la première évaluation. Il était question de 4000 \$ mais peut-être de beaucoup plus.

Autorités peu loquaces

Les autorités de la prison ont été peu loquaces sur l'incident, le premier de cette ampleur à la vieille cité-delle grise.

On a même refusé l'accès au quartier ravagé tant au journaliste qu'au photographe. Des directives en provenance du bureau du sous-ministre de la Sécurité publique, à Québec, allaient en ce sens.

Un tas de rapports ont été écrits la même nuit et remis de tôt matin aux enquêteurs Guy Lessard et Serge Thomassin, du Bureau des crimes majeurs de la SQ de l'Estrie, venus à la prison Winter pour compléter l'enquête amorcée quelques heures plus tôt, durant la nuit.

Le fait que l'enquête soit entre les mains de la Sûreté du Québec, d'une part, et que les directives en provenance de Québec sur les incidents survenant à l'intérieur des établissements de détention soient plutôt strictes, d'autre part, expliquent le peu de volubilité de la direction de la prison Winter.

M. Jacques Corbeil, adjoint au directeur de la prison, a confirmé que comme ampleur, il s'agissait du premier incident du genre.

«Mais la situation est rapidement rentrée dans l'ordre. Les détenus ont été confinés chacun dans une cellule, dans un quartier isolé. Comme il faut réparer les dégâts, ils seront transférés dans un autre établissement.»

On a appris que les détenus souhaitaient un séjour à Bordeaux mais il y a peu de chances que ce soit le cas.

Enfin, M. Corbeil a dit que les autorités faisaient leur possible avec les moyens mis à leur disposition. Le nouveau centre de détention devrait permettre d'améliorer de beaucoup les services offerts aux détenus.

L'intervention de l'avocat

Me Michel Dussault a confirmé à La Tribune que les détenus souhaitaient le rencontrer. «Effectivement les autorités de la prison m'ont téléphoné chez moi en fin de soirée dimanche. Les détenus d'un quartier, où il y avait eu un incident, désiraient me voir.»

Après quelques minutes de pourparlers, on en est arrivé à une conclusion rapide de l'incident.

«Les détenus voulaient avoir l'assurance que s'ils se rendaient et acceptaient de quitter le quartier un à un, il n'y aurait aucune représaille contre eux.»

Il a fallu utiliser une torche pour fondre le plastique déposé dans la serrure par les détenus. Puis une fois les prisonniers sortis de là, ils ont été séparés et confinés à d'autres quartiers.

Que des détenus d'ici demandent à être transférés dans une autre région peut sembler étonnant mais depuis deux ou trois ans, il arrive fréquemment que des détenus de la prison Winter communiquent avec les médias pour se plaindre des conditions de détention.

Mais tous savent depuis longtemps que la vieille bâtisse plus que séculaire ne répond plus aux critères d'une détention décente. Toutefois les coups d'éclat comme celui de la nuit de dimanche à lundi n'arrangent rien surtout qu'un nouvel établissement de détention est présentement à être construit.

Par hasard, lors de sa visite à la prison Winter, à Sherbrooke, La Tribune a croisé M. René Marcoux, l'adjoint au directeur de la prison Winter et présentement responsable de la mise en service du nouvel établissement.



Les enquêteurs Serge Thomassin et Guy Lessard, du Bureau des crimes majeurs de la SQ de l'Estrie, se sont rendus hier matin à la vieille prison Winter pour y compléter l'enquête amorcée durant la nuit. Ils devaient rencontrer les cinq détenus impliqués et les divers témoins de la mini-émeute.

M. Marcoux n'a évidemment pas commenté les incidents survenus à la vieille prison mais il a affirmé que l'échancier du nouvel établissement de détention était respecté et que le centre devrait être en opération au mois de mai 1990.

Cela ne réglera certainement les problèmes de surpopulation mais le nouveau cadre de vie devrait apporter plus de sérénité à la population carcérale; quant à une plus grande sérénité des agents de la paix, on pourrait parier là-dessus dès maintenant.

Fête relativement paisible du «Home Coming» à Bishop

Lennoxville (psj)

«Dans l'ensemble, la fin de semaine s'est déroulée relativement bien.»

C'est en ces termes concis que le directeur Richard Tremblay, de Métro Police Assot-Lennoxville, a commenté la dernière activité tenue par les étudiants de l'université Bishop.

Il s'agissait du «Home Coming», c'est-à-dire de cette tradition voulant que les Anciens de l'université viennent à leur façon accueillir les Nouveaux.

Les policiers de Métro Police ont procédé à l'identification de 24 étudiants pour consommation d'alcool sur la voie publique. Ils comparaitront devant un juge de la Cour municipale d'ici quelques semaines.

Enfin il y a eu l'arrestation d'un étudiant pour introduction avec effraction chez une ancienne amie, pour voies de fait à son endroit et méfait à l'appartement.

L'individu a comparu en Cour du Québec, hier.

Tous ces incidents ont été ponctués d'appels de bruit et de routine mais rien qui n'a chaviré la ville à l'envers. C'est que l'on en a vu bien d'autres dans cette communauté depuis le début de l'année et au cours des années précédentes.

Le plus cocasse dans toute cette affaire c'est que parmi les Anciens, il y a des policiers de Boston et de New York qui étaient de la fête. Mais ils se sont bien comportés car on n'en retrouve aucun dans le tableau de chasse des policiers de Métro Police.

Quand le journaliste a fait remarquer au directeur Tremblay qu'il avait utilisé les mots «relativement bien» pour qualifier la fin de semaine, il a réitéré sur un ton qui ne laissait aucun doute; «Non, non! Je vous dis que dans l'ensemble, tout s'est très bien déroulé.»

Et il n'y a aucune raison de mettre la parole du directeur en doute. Que ça aille bien ou mal, il n'est pas homme à jouer sur les mots et les maux. Il a coutume d'aller directement au but.



Richard Tremblay, directeur de Métro Police.



FAITS DIVERS

Quinzaine de vols élucidés à Magog

MAGOG (psj) — L'arrestation hier matin d'un jeune homme, soupçonné d'un délit criminel, a permis à la Sûreté municipale de Magog d'éclaircir une quinzaine de plaintes de vols commis dans cette ville.

Agé de 18 ans, le suspect a été relié à des introductions avec effraction et vols à deux reprises à l'Aréna de Magog et dans plusieurs commerces et maisons d'habitation de la ville.

Il a également participé à des vols dans des voitures et même à un vol de véhicule.

Malgré son jeune âge, il a démontré une polyvalence de voleur qui ne pose aucune ambiguïté.

Le jeune homme comparaitra sous peu en Cour du Québec. Le détective Julien Boily a eu à mener à terme cette enquête... de routine dont le résultat était peu commun.

Accident impliquant une motocyclette

Que dans un accident impliquant une motocyclette, le conducteur de la moto doive subir des examens à l'hôpital et que la moto soit remorquée, cela est courant. Mais dans un accident impliquant une moto et une automobile, que le motocycliste soit transporté à l'hôpital, la moto et l'automobile, au garage, cela est plus rare. Hier, vers 12h15, cela s'est produit lors d'un accident survenu à la rencontre des chemins St-Roch et Ste-Catherine, à Rock Forest. L'automobiliste venait tout juste d'effectuer son arrêt obligatoire avant de s'engager sur la Chemin Ste-Cathe-

rine pour ainsi couper le droit de passer d'un motocycliste qu'il n'avait vraisemblablement pas vu. François Martin, âgé de 18 ans, de Rock Forest a été transporté à l'Hôtel-Dieu pour y subir des examens. Malgré le plongeon par-dessus l'automobile, il n'a subi que de légères blessures et a quitté l'hôpital deux heures après son arrivée. L'impact a été particulièrement violent, le côté droit de la voiture ayant été enfoncé. Le policier Christian Laprise, de la Sûreté municipale de Rock Forest, a été dépêché sur les lieux de la collision.

Rage de méfaits sur des voitures

Une rage de méfaits sur des voitures a déferlé sur la ville de Sherbrooke depuis quelques mois et elle a atteint un sommet ces derniers jours.

La Police municipale de Sherbrooke a enregistré pas moins d'une vingtaine de plaintes au cours de la fin de semaine dont une dizaine dimanche et trois autres durant le jour, hier.

Seulement sur la rue Conseil, dans l'Est de Sherbrooke, on en a rapporté cinq. Toutefois, aucun secteur n'échappe à ce fléau.

Embardée

La crevasse du pneu avant gauche d'une bétonnière de Béton Magog, vers 08h30 hier, sur l'autoroute 55 en direction de Rock Island, a entraîné la perte de contrôle du mastodonte et une embardée dans un fossé profond. Le conducteur, Adrien Caron, âgé de 35 ans, de Katevale, s'en est miraculeusement sorti avec des blessures qualifiées de légères. Il a toutefois été gardé sous observation à l'hôpital. La Sûreté du Québec de Coaticook a dépêché l'agent Michel Breault sur les lieux pour le constat et le service d'ordre. Il a fallu toute la matinée avant que l'on puisse retirer du fossé le camion comme tel, et une partie de l'après-midi pour récupérer la cuve contenant pas moins de 10 tonnes de béton. Le véhicule est considéré comme une perte totale.

Les carnets dans une nouvelle chronique

NDLR — Le vent de changement qui souffle sur La Tribune est venu à bout du légendaire Carnet King-Wellington. Mais il n'est point besoin de sortir votre mouchoir pour pleurer le disparu. Ces amusants potins sont toujours les bienvenus et sont dorénavant publiés dans Les secrets mal gardés, une nouvelle page quotidienne rédigée par Jean-Paul Ricard. A lire aujourd'hui en page B-6.

LA QUOTIDIENNE
706-2644

MÉTÉO

Montréal (QC)

Voici le bulletin météorologique pour la province de Québec émis par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Après avoir entraîné les secteurs du nord-ouest, une dépression située sur la baie d' Hudson provoquera l'ennuage des autres régions du Québec et certaines d'entre elles, plus au nord, pourront recevoir quelques averses de pluie ou de neige fondante. Mercredi, une dépression remontant le long de la côte américaine donnera de la pluie ou de la neige sur les secteurs les plus à l'est, tandis qu'à l'ouest le ciel sera généralement ensoleillé.

Les températures demeureront inférieures aux moyennes saisonnières.

Estrie-Beauce: ennuage en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max. près de 13. Min. près de -1. Vent du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: des nuages.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ennuage en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max. près de 13. Min. près de 2. Vent du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec: ennuage en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max. près de 12. Min. près de 1. Vent du sud-ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: dégageant.

Laurentides, La Tuque: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max. près de 7. Min. près de -3. Vents modérés devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h en après-midi. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: des nuages.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cobonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et averses dispersées de pluie ou de neige fondante. Max. près de 4. Min. près de -3. Vents modérés devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h en après-midi. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux et vent.

Pontiac-Gatineau et Lièvres: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max. près de 7. Min. près de -1. Vents modérés devenant du nord-ouest de 30 à 50 km/h en après-midi. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux et vent.

St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: ennuage en matinée. Averses dispersées par la suite se changeant en averses de neige en fin de journée. Max. près de 7. Min. près de -1. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: nuageux avec éclaircies et averses de neige dispersées. Ventoux.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: ennuage en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max. près de 11. Min. près de 3. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: nuageux avec éclaircies et averses de neige dispersées. Ventoux.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: ennuage en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max. près de 10. Min. 0 à 3. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: averses de neige et ventoux.

St-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc-Farillon: ennuage en matinée suivi d'une possibilité d'averses. Max. près de 11. Min. près de 1. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: pluie ou neige et ventoux.

Dans le monde.

Amsterdam	16	10	Athènes	24	11
Bahrein	35	28	Bangkok	33	26
Beirut	30	21	Belgrade	24	10
Berlin	19	12	Bogota	20	2
Buenos Aires	20	7	Buenos Aires	17	7
Caracas	27	19	Copenhague	18	10
Dublin	19	6	Frankfurt	13	16
Geneve	19	6	Helsinki	15	12
Hong Kong	31	26	Honolulu	32	24
Islamabad	32	15	Istanbul	26	15
Jakarta	33	24	Jérusalem	17	17
Johannesburg	23	7	Kiev	22	12
Kuala Lumpur	32	23	Le Caire	31	19
Lima	19	14	Lisbonne	27	17
London	22	14	Madrid	30	13
Manille	33	24	Mexico	20	10
Montevideo	12	9	Moscou	21	8
New Delhi	35	24	Nicosie	36	19
Oslo	21	12	Paris	21	11
Pekin	18	14	Perth	17	8
Rio	39	21	Rome	24	16
San Juan	31	24	Santiago	23	5
Sao Paulo	31	20	Seoul	23	15
Singapour	31	23	Stockholm	21	11
Sydney	21	10	Taipei	35	25
Tel Aviv	29	23	Tokyo	26	18
Varsovie	23	8	Vienne	22	15

INDEX

Arts:	D-6
Carrières et professions:	C-10
Décès:	C-8
Éditorial:	B-2
Économie:	C-1
Petites annonces:	C-4
Secrets mal gardés	B-6
Sports:	D-1
Vivre en 89:	B-5

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc Président et Éditeur
Jean-Guy Farah Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jean Vigneault Rédacteur en chef
Roch Bilodeau Chef adjoint/rédaction
Pierre-Yvan Bégin Chef des nouvelles
Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée Chef des affaires
Daniel Massier Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amand Directeur marketing
Jean-François Rouleau Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production
J. Jacques Delorme Chef des opérations
Gérard Pâpin Adjoint
Gaston Grenier Adjoint
Benoît Côté Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau Chef comptable
Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE
Jean-Nil Laplante Directeur du tirage
André Custeau Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavioie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Jean-Marc Pâpin
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin

EXPÉDITION
Michel Dayon Gérant
BÂTISSE
André Jacques Responsable

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No 1539.
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camion et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350.00, 6 mois \$200.00, 3 mois \$125.00, 1 mois \$50.00.
"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

loto-québec Résultats

Tirage du 89-09-25

2		3	4	9	10
13		18	32	34	35
41		46	48	50	55
57		61	62	63	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89-09-27

Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	5/5 250 \$
7/10 25 \$	5/7 5 000 \$	4/5 5 \$
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/4 100 \$
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$	3/3 25 \$
8/9 1 000 \$		2/2 7 \$
7/9 100 \$		
6/9 5 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Élections

Sherbrooke

Hamel obtient facilement un 2e mandat

Gilles DALLAIRE Sherbrooke

Une fois de plus, Sherbrooke est du côté du pouvoir à l'Assemblée nationale. Le député libéral sortant, André-J. Hamel, a facilement obtenu le deuxième mandat qu'il sollicitait en remportant la victoire sur le candidat du Parti québécois, Jacques Blanchette, avec une majorité de 2627 voix. M. Hamel a obtenu 14 396 votes, contre 11 121 pour M. Blanchette, l'emportant dans deux bureaux de vote sur trois.

Une surprise: la performance de la

candidate du Parti vert, Tracy Allard, qui a pris la troisième position avec 1442 votes, devant le candidat du Nouveau Parti démocratique, Mario Mercier, qui en a eu 522, le candidat du Parti 51, Yvon Rivet, qui en a eu 313, le candidat du Parti communiste, Yves Lawler, qui en a eu 57, et le candidat du Parti marxiste-léniniste, Normand Guy, qui en a obtenu 50.

Exception faite du premier résultat à parvenir au bureau du directeur du scrutin, Jacques Codère, résultat favorable à M. Blanchette, la victoire de M. Hamel qui, en 1985, avait défait le ministre Raynald Fréchette,

n'a jamais fait de doute et l'avance qu'il a rapidement prise sur son principal adversaire s'est accrue au fur et à mesure que le décompte progressait.

27 901 des 38 098 personnes habiles à voter se sont prévaluées de leur droit de vote, soit une proportion de 73 pour cent, légèrement inférieure à ce qu'elle avait été il y a quatre ans.

Peu d'incidents ont ponctué la journée. Il y a eu, bien entendu, les anomalies habituelles comme la Bible introuvable, le voteur, convaincu que son nom est inscrit sur la liste électorale qui découvre, furieux, que les recenseurs l'ont oublié ou celui qu'une

âme charitable envoie dans un bureau de vote alors que c'est dans un

autre qu'il doit aller. Rien, en un mot, pour obliger le directeur de

scrutin du comté à faire appel aux policiers.

«Difficile d'avoir un plus beau cadeau d'anniversaire» (Hamel)

Sherbrooke (GD)

«J'ai difficilement pu demander un plus beau cadeau d'anniversaire!»

André-J. Hamel fête ses 52 ans hier. Un anniversaire dont il gardera sûrement mémoire très longtemps puisque les électeurs de Sherbrooke ne lui ont pas seulement confié un second mandat, mais donné une majorité de quelque 3000 voix, soit près de cinq fois la majorité qu'il a obtenue quand, il y a quatre ans, il a, contre toute attente, défait un ministre respecté, Raynald Fréchette.

M. Hamel qui l'a emporté sur le porte-bannière du Parti québécois, Jacques Blanchette, dans deux bureaux de vote sur trois a attribué sa victoire au travail acharné qu'il a accompli depuis 1985.

Ce qui compte...

«Je n'ai peut-être pas fait beaucoup de bruit mais ce n'est pas ce qui compte. Ce qui compte, c'est d'agir et j'ai agi. En quatre ans, j'ai amené dans Sherbrooke beaucoup plus que n'importe quel de mes prédécesseurs et les électeurs en sont conscients puisqu'ils m'ont accordé un appui encore plus solide que celui que j'espérais», de souligner M. Hamel qui a remercié chaleureusement tous les membres de l'équipe qui l'a aidé à remporter la victoire, du plus visible au plus humble de ses collaborateurs.

Tout en rappelant que la campagne électorale n'a pas été facile et qu'il a été la cible d'attaques virulentes de la part de son principal adversaire, des attaques malicieuses et in-

justes, a-t-il affirmé, il a déclaré qu'il n'est pas homme à cesser de travailler par rancune.

«Je veux, au contraire, travailler avec encore plus d'énergie que jamais à faire de Sherbrooke un comté dont la prospérité fera l'envie de tout le Québec. Je m'attaque à cette tâche, fort de l'expérience que j'ai acquise durant mon premier mandat et surtout de l'enthousiasme que me donne cette victoire sans équivoque», a déclaré M. Hamel.

Il a souligné que, s'il n'avait pas été présent et disponible comme il l'a été pendant les quatre dernières années, il n'aurait pas récolté une majorité aussi confortable.

Serein mais déçu

Le porte-étendard du Parti québécois, Jacques Blanchette, a accepté le verdict populaire avec sérénité tout en avouant être un peu déçu.

«Il y a eu deux semaines, j'ai eu l'impression que je marquais des points, qu'une vraie campagne électorale, une campagne où un député dresse et défend le bilan de son mandat, allait s'engager. Cela n'a malheureusement pas été le cas. Je me suis battu contre le vent et le silence, ce qui est très décevant», a-t-il expliqué.

Selon lui, si toutes les personnes qui avaient de la sympathie pour le Parti québécois étaient allées voter, le résultat n'aurait peut-être pas été le même.

Il s'est toutefois dit assuré que le Parti québécois n'a pas dit son dernier mot dans Sherbrooke, affirmant qu'une relève jeune et dynamique se prépare et que des hommes et des

femmes restés sur la bande pendant quelques années reprennent du service.

Beau joueur, il a tenu à féliciter son adversaire qui, a-t-il dit, a connu lui aussi une campagne épuisante.

La candidate du Parti vert, Tracy Allard,avoisait. «Je rêvais sans trop y croire d'obtenir la troisième position et je l'ai eue. Pour moi, c'est presque une victoire», a-t-elle déclaré tout en soulignant que sa performance l'incite à continuer à lutter pour qu'on se préoccupe enfin de la protection de l'environnement dans les milieux politiques.

De son côté, le porte-bannière du Nouveau Parti démocratique, Mario Mercier, s'est dit déçu de la teneur de l'appui qu'il a obtenu et, comme Yves Lawler, candidat du Parti communiste, il a exprimé l'avis que les forces progressistes de la société doivent se regrouper dans une coalition réunissant toutes les forces progressistes et réclamer la mise en place d'un mode de scrutin qui donnera une représentation aux tiers partis.

Le candidat du Parti 51, Yvon Rivet, n'a pas caché sa déception tout en affirmant qu'il lui faudra plus qu'une défaite électorale pour qu'il cesse de se battre en faveur de l'annexion du Québec aux États-Unis, la seule chance de survie du Québec selon lui.

Quant à Normand Guy, candidat du Parti marxiste-léniniste, il a déclaré que les conditions objectives indispensables à la prise du pouvoir par les travailleurs existent. Ce qui manque, selon lui, ce sont les conditions subjectives que l'exploitation des travailleurs finira par créer.



Le député libéral de Sherbrooke, André-J. Hamel, qui vient d'être réélu avec une majorité confortable et son épouse, Ginette Allaire, montrent le résultat favorable obtenu par M. Hamel dans le bureau de scrutin où il est allé voter en matinée.

Saint-François

Gagnon-Tremblay porte sa majorité à 4421 voix

Jean PICHETTE Sherbrooke

Si elle a réussi à accroître sa majorité dans le comté de Saint-François, la députée-ministre Monique Gagnon-Tremblay a reçu un sérieux avertissement de la part de la population anglophone de la circonscription, qui a appuyé massivement le candidat Richard Evans, du Parti Unité.

La candidate libérale et son adversaire péquiste, Réal Rancourt, en étaient hier à leur troisième affrontement dans cette circonscription à la fois rurale et urbaine, qui englobe l'est de la Ville de Sherbrooke. Même si elle a perdu plus de 600 voix depuis la dernière élection, passant de 15 571 à 14 931, la ministre déléguée à la Condition féminine a vu sa majorité sur son principal adversaire passer de 3611 à 4421 voix, l'ex-député de 1976

à 1985 voyant quant à lui ses appuis passer de 11 960 à 10 510 voix.

Une percée importante du candidat du Parti Unité, Richard Evans, vient toutefois donner une nouvelle saveur à l'échiquier électoral du comté. Bien qu'il n'ait reçu que 1885 votes, soit 6,56 pour cent du total, l'agronome retraité a su regrouper derrière lui une partie importante de l'électorat anglophone, formant le dixième de la population totale du

comté, traditionnellement acquise au Parti libéral.

Avec 831 voix, Peter Julian, candidat du NPD, voit son parti perdre près de 400 votes depuis 1985, alors que France Bougie, porte-étendard du Parti 51, ferme la marche avec 573 voix.

Transferts de voix

Les secteurs anglophones du comté de Saint-François ont porté un dur coup à la candidate libérale, qui a toutefois su conquérir une partie de l'électorat francophone dans les secteurs urbains de Sherbrooke et Fleurimont.

Ainsi, à Lennoxville, bastion anglophone du comté, le candidat du Parti Unité a recueilli près de 40 pour cent des voix, avec 820, talonnant de

près la candidate libérale, qui en obtenait 925, alors que Réal Rancourt perdait plus de 100 voix depuis 1985, avec 233.

La population de Waterville a également fourni un appui important à Richard Evans, qui y a récolté 101 voix, soit la moitié des voix du candidat péquiste, alors que Monique Gagnon-Tremblay maintenait son vote de 1985, avec 386 voix.

C'est dans les secteurs de Sherbrooke et Fleurimont que Monique Gagnon-Tremblay a réussi à consolider son avance sur le candidat du Parti québécois. S'il détenait une avance d'une soixantaine de voix sur son adversaire en 1985, dans Fleurimont, Réal Rancourt a vu hier ce secteur francophone glisser du côté

libéral, avec une majorité de plus de 600 votes. Dans Sherbrooke, l'avance libérale s'est accrue de 649 voix, la ministre recueillant 6460 voix contre 4735 pour Réal Rancourt. Richard Evans a dû se contenter de la dernière place dans ce secteur, avec un maigre appui de 198 électeurs.

De façon générale, l'électorat libéral s'est appauvri dans tous les secteurs du comté, sauf dans Sherbrooke et Fleurimont, alors que le Parti québécois ne réussissait à augmenter son bassin d'électeurs que dans le village de Compton.

Au total, 28 630 électeurs sur les 39 856 inscrits se sont prévalués de leur droit de vote, pour un taux de participation de 72 pour cent, équivalent à celui de 1985.

La percée du Parti Unité n'est certes pas passée inaperçue

Sherbrooke (JP)

La percée du Parti Unité dans le comté de Saint-François n'est évidemment pas passée inaperçue aux yeux de la ministre Monique Gagnon-Tremblay.

«C'est un message très clair que les anglophones nous ont donné. Mais je pense qu'ils vont maintenant tourner la page. Il faut travailler ensemble, et je ne pense pas que les quatre candidats du Parti Égalité vont vraiment représenter les anglophones», note-t-elle.

Pour son adversaire péquiste, la modification du vote anglophone constitue également un fait important. «J'admire les anglophones, qui ont assumé pour la première fois leur indépendance vis-à-vis du Parti libéral. Ça donne quelque chose de très différent dans l'échiquier politique. Les anglophones prennent leur place au Québec. Ils vont maintenant pouvoir travailler avec nous à l'autodétermination du Québec», note Réal Rancourt.

Pour le principal intéressé, Ri-

chard Evans, candidat du Parti Unité, l'appui que lui a accordé la population constitue une étape importante. «Je suis très, très satisfait des résultats. J'espère que le gouvernement va comprendre le message. Pour nous, cette élection était une préparation pour la prochaine élection. J'ai débuté ma campagne il y a seulement deux semaines, mais les résultats montrent ce qui pourrait arriver la prochaine fois.»

Une victoire attendue

En arrivant au Centre communautaire de Fleurimont, peu avant 22h30, la députée libérale a précisé n'avoir pas réellement craint pour sa réélection. «Je ne suis pas surprise du tout. Je m'attendais à cette victoire. J'aurais aimé que nous remportions d'autres comtés, dont celui de Shefford, où ma sœur était candidate, mais je suis satisfaite dans l'ensemble», affirme-t-elle.

Elle ne croit pas que l'option souverainiste du Parti québécois ait beaucoup influencé le vote dans le comté. «Dans la région, on n'a pas parlé de souveraineté. Les gens en ont même oublié que le Parti québé-

cois représentait l'option souverainiste.»

Du côté du candidat péquiste, Réal Rancourt, les résultats du scrutin s'annoncent malgré tout prometteur. «Les gens de Saint-François et de la région ont voté comme le reste de la province. Mais dans l'ensemble, nous avons augmenté notre pourcentage de votes dans la province, et c'était là l'objectif véhiculé par M. Parizeau. Je ne désespère absolument pas», explique celui qui se promet bien de continuer à transmettre son message souverainiste dans tous les milieux.

Si le NPD semble quant à lui avoir encore une fois confirmé la difficulté pour cette formation de faire sa niche dans l'échiquier politique québécois, le candidat Peter Julian se dit néanmoins optimiste. «Dans le comté, j'ai eu à peu près autant de votes que j'ai rencontré de gens. Notre message passe mais nous manquons de ressources pour le faire valoir. Il nous faut continuer à travailler. En Colombie-Britannique, le NPD a pris une quarantaine d'années à s'établir. Ici, il nous faudra encore une dizaine d'années.»



La députée Monique Gagnon-Tremblay reçoit des félicitations de ses partisans pour sa réélection.

ÉLECTIONS, MARKETING ET ENVIRONNEMENT

Le thème de l'environnement dans la campagne électorale: un coup de marketing? Pourquoi l'avoir choisi? Quel en est l'impact? Un dossier de *Feu vert*. Une commande de Desjardins

Feu vert
Avec Johanne Hébert et Marc Berthiaume
Ce soir 19h 30
câble 8



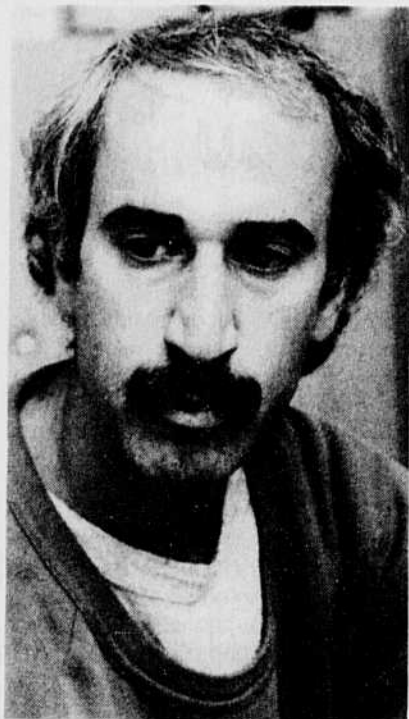
C'est autre chose et c'est tant mieux.

Élections

89

Richmond

Majorité de 10 000 voix pour Vallières



Jack Kugelmass



Richard Arseneault

Gilles FISETTE

Asbestos

Si La TRIBUNE avait mis son ordinateur au service des journalistes affectés aux bureaux des directeurs d'élection, le cerveau électronique aurait pu annoncer officiellement la victoire du libéral Yvon Vallières dans le comté de Richmond dès 8h10, environ.

C'est à cet instant que les résultats dans le premier bureau de scrutin, celui de St-Séraphin, parvenaient aux gens du bureau du directeur Jean Hamel, à Asbestos.

Sur le grand tableau préparé à cet effet, on pouvait lire que le député sortant, Yvon Vallières, recueillait dans cette municipalité quelque 125 voix contre 77 pour son plus proche adversaire, Richard Arseneault, du Parti Québécois.

Le ton était donné. Par la suite, dans la plupart des bureaux de scrutin, l'avance du libéral se creusait même à du trois pour

un. Quelquefois, du quatre pour un. Après dix bureaux sur 155, le décompte se lisait comme suit: Vallières, 966 voix; Arseneault, 348; Michel Dostie (Parti 51), 123; Jack Kugelmass (Parti Vert), 65; et Thelma Westman (Parti Unité), 52. Le sort était jeté.

Forte majorité

Il suffisait, par après, d'enligner des chiffres semblables pour obtenir le tableau définitif de ce scrutin qui permet au candidat Yvon Vallières de brigrer les suffrages pour la quatrième fois depuis 1973, avec la courte interruption de 1976 alors que le comté flirtait avec l'Union nationale.

Une fois le tableau noir, la compilation mathématique révèle que le député du comté pour les quatre prochaines années a recueilli la faveur de 16 823 des 24 380 personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote, hier. Il s'agit de près de 70 pour cent des votes exprimés. Une majorité de 10 537 sur son principal rival. Pendant ce temps, le candidat du

Parti Québécois ramassait 6286 votes, soit environ 26 pour cent des votes exprimés.

Les tiers partis ramassaient les miettes restantes. Le Parti Vert, avec Jack Kugelmass, remportait la troisième place avec 553 voix. Il était talonné par le Parti Unité de Thelma Westman qui avait remporté la faveur de 507 électeurs. Enfin, le candidat du Parti 51, Michel Dostie, ferma la marche avec 211 voix.

Selon une lecture rapide de chaque bureau de scrutin, on remarque que le candidat Vallières n'a jamais cédé un pouce. Il a remporté la bataille à chaque endroit alors que la fois précédente, en 1985, il avait fléchi des genoux dans St-Samuel et dans Notre-Dame de Ham, deux mu-

nicipalités qui ont viré au rouge de puis cette date.

Pour être exact, le Parti Québécois et M. Arseneault ont obtenu la faveur des électeurs seulement à un endroit... A l'extérieur du pays. Quatre résidents du comté de Richmond étaient à l'extérieur au moment des élections. Trois d'entre eux ont voté en faveur du candidat péquiste alors qu'un seul se prononçait pour le libéral.

Fait à signaler, quelque 30,804 habitants du comté de Richmond avaient été inscrits sur la liste électorale. Le lundi 25 septembre 1989, environ 77 pour cent d'entre eux ont fait l'exercice de leur droit en se présentant dans un bureau de scrutin.

«Je ne pensais pas obtenir un appui aussi massif»

— Yvon Vallières

Asbestos

(GF)

Dire qu'il était surpris du vote aurait été mentir. Dès le mois d'août, il se savait vainqueur.

Le député Yvon Vallières ne demeurait pas moins très soulagé du résultat puisqu'une performance moindre que celle réalisée, hier soir, aurait été amère.

«J'étais très confiant mais je ne pensais pas obtenir un appui aussi massif. Selon les indications, je ne perds dans aucun bureau de scrutin. J'ai même l'appui dans la nouvelle section que comporte mon comté. Il s'agissait, rappelons-le, d'un coin où le Parti Québécois était majoritaire. Là, j'ai renversé la vapeur», explique-t-il.

Rejoint à son bureau quelques minutes avant qu'il ne participe à la soirée prévue en son honneur, à la salle Le Bénévole, à Asbestos, M. Vallières

re n'a pas manqué de tendre la main à ses adversaires.

Il a expliqué que sa tâche, dès ce matin, est de poursuivre l'oeuvre entreprise en vue de faire de son comté «une petite Beauce».

«Ca peut paraître un objectif symbolique mais on est tellement en manque au niveau de la structure économique dans le comté... Je continue de croire qu'on peut y parvenir à cause du mouvement de concertation existant dans le comté. Et cette concertation doit inclure tous les intervenants de la région, sans exception.»

Sa victoire, le député Vallières l'attribue certes au Parti Libéral dont il défend les couleurs dans le comté depuis 1973. Mais il souligne que les gens ont d'abord voté pour Yvon Vallières, un député qui a su, dit-il, se présenter comme un allié naturel pour tous.

Rève-t-il maintenant à un fauteuil au Conseil des ministres?

Yvon Vallières déclare que c'est là une ambition légitime que partagent tous les députés. Il ne fait pas exception. Il déclare qu'il revient au chef de faire son choix.

«Et j'ai pleine confiance dans mon chef... Tous les députés ne peuvent être nommés ministres. Comme whip, je devais freiner des ardeurs. Je suis donc conscient de la situation.»

Parti québécois

Au local du PQ, l'ambiance n'était pas à la fête, bien entendu. Une vingtaine de partisans entouraient Richard Arseneault afin de mieux lui faire accepter la défaite.

Dès le début de l'entrevue, il tient à féliciter son adversaire.

Il rajoute que le Parti Québécois partait de très loin, dans son comté, puisqu'il n'y avait plus d'exécutif et

que la caisse était vide lorsqu'il a accepté d'assumer la présidence, en février 1988.

Il a un bon mot pour toute son équipe, «l'équipe la plus intéressante avec qui j'ai eu la chance de travailler...»

Enfin, il promet de demeurer en poste et de travailler dès aujourd'hui afin de donner le comté de Richmond au Parti Québécois.

Seul autre candidat à être rejoint en fin de soirée — d'ailleurs, le journal l'a tiré du lit —, le porte-couleur des Verts, M. Jack Kugelmass, se disait quelque peu déçu de ses 553 voix puisqu'il visait les quatre pour cent des voix exprimées.

Néanmoins, dit-il, il reste que de nombreux gens du comté de Richmond sont préoccupés par les questions de l'environnement. Et ce dossier, conclut-il, deviendra de plus en plus important avec le temps.



Yvon Vallières a remporté une éclatante victoire, triomphe qui n'a jamais fait de doute...

Mégantic-Compton

Madeleine Bélanger réélue très facilement

Lac-Mégantic (YR)

La candidate libérale Madeleine Bélanger a été réélue pour un troisième mandat consécutif députée de la circonscription électorale de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale.

Mme Bélanger a obtenu une majorité fort confortable de 6459 voix sur son plus proche adversaire, M. Léon Ducharme, péquiste. Mme Bélanger a recueilli 12 605 voix contre 6246 pour M. Ducharme. Les dernières compilations effectuées par le directeur du scrutin, M. Robert Dallai-

re, indiquent que la candidate libérale a considérablement augmenté sa majorité dans son comté.

Par ailleurs, les trois candidats des tiers partis n'ont pu totaliser que 2028 votes. En effet, M. Pierre Gilbert, du Parti vert, a recueilli 742 votes, M. Frank Moller, du Parti unité Québec, 1039, et M. Edmond Trudeau, du Parti 51, a dû se contenter de 247 voix, venant loin derrière ses adversaires.

Un total de 20,879 votants ont déposé leur bulletin dans les urnes, sur un grand total possible de 27,634 personnes inscrites sur les listes électorales. C'est donc 76 pour cent des citoyens de Mégantic-Compton qui se

sont prononcés au cours de l'élection.

Avance dès le début

Mme Madeleine Bélanger a pris l'avance sur ses adversaires dès le dépouillement des premiers résultats et elle s'est continuellement maintenue en tête.

Il apparaît évident que les anglophones de la circonscription électorale n'ont pas suivi la consigne donnée par Alliance-Québec de voter pour un tiers-parti et de boudier le Parti libéral et le Parti québécois.

Comme M. Moller du Parti unité n'a recueilli qu'un peu plus de 1000 votes, il apparaît clair que la majorité des anglophones ont préféré faire confiance à la candidate libérale, Mme Madeleine Bélanger. C'est ce qui explique en partie sa victoire éclatante.

Il faut admettre que le territoire de Mégantic-Compton est immense et que le Parti unité n'a été formé que trois semaines avant les élections, ce qui laissait peu de temps au candidat Moller pour rencontrer ses commentants.

C'est une lutte à deux qui s'est déroulée dans Mégantic-Compton et le maire de Frontenac et préfet de la MRC du Granit, M. Léon Ducharme, n'a pas récolté les majorités qu'il escomptait dans la ville de Lac-Mégantic et les villes environnantes, où il est bien connu.

Mme Bélanger a obtenu des majorités dans presque toutes les municipalités du comté, sauf à Ditton et Val-Racine.

La candidate libérale a réalisé de forts gains dans toutes les grandes villes de sa circonscription électorale, soit à Lac-Mégantic, Cookshire, East Angus et Weedon.



Léon Ducharme: le candidat péquiste défait.

J'avais raison d'être calme

— Madeleine Bélanger

Lac-Mégantic (YR)

«J'avais raison d'être calme avant les élections, de commenter Mme Madeleine Bélanger, car je sentais que j'avais l'appui de la population de Mégantic-Compton.»

La candidate libérale, réélue pour un troisième mandat consécutif, s'est dite «très, très, très heureuse» que les électeurs et les électrices de son comté lui aient fait confiance encore cette année.

«Je suis aussi très heureuse que la population n'ait pas cru les mensonges de mon adversaire péquiste, qui disait que je n'avais rien fait pour le comté au cours des quatre dernières années». Elle croit que c'est par désespoir que M. Ducharme a utilisé ces tactiques.

«Toutefois, a-t-elle poursuivi, les gens de Mégantic-Compton ont démontré qu'ils étaient assez intelligents pour voir mes réalisations en me suivant au cours des six dernières années.»

La députée réélue souligne que son programme d'action reste axé sur la continuité de ce qui a été entrepris dans le comté et qu'un accent parti-

culier portera sur le parachèvement du réseau routier, la clef du développement économique et touristique. «Avec un troisième mandat, a-t-elle noté, je devrais bénéficier d'oreilles beaucoup plus attentives au gouvernement.»

Enfin, Mme Bélanger a voulu remercier ses électeurs et les assurer de sa présence et de sa disponibilité.

Commentant le résultat des élections sur le plan du Québec, la députée de Mégantic-Compton a déclaré qu'avec 92 députés élus, le parti Libéral devrait pouvoir former un gouvernement fort et efficace.

«Je n'ai pas encore tous les résultats, dit-elle encore, mais je regrette que certains collègues, dont Michel Laporte, dans St-Jacques, aient subi la défaite.»

Après sa victoire, Mme Bélanger a effectué une tournée triomphale à Cookshire, East Angus et Lac-Mégantic.

M. Léon Ducharme

Le candidat péquiste, M. Léon Ducharme, attribue sa défaite aux anglophones, qui n'ont pas accordé leur vote au Parti unité du Québec, mais au Parti libéral.

Le maire de Frontenac comptait

beaucoup sur le vote de la ville de Lac-Mégantic, pour se procurer la victoire, mais il a été déçu des résultats. «Il me faut concéder la victoire», a-t-il déclaré.

«Je crois, a-t-il analysé, que les anglophones ont conclu qu'ils pouvaient plus facilement négocier avec les libéraux qu'avec le Parti québécois et qu'ils ont craint une victoire de notre parti». M. Ducharme a vraiment été surpris du peu de votes recueillis par le Parti unité du Québec dans Mégantic-Compton.

M. Frank Moller

M. Frank Moller, de Bury, candidat du Parti unité, conclut que le message de sa formation politique n'a pas été entendu par la population et il ajoute que c'est peut-être de la faute du parti.

«Il faut dire que nous avons débuté notre campagne électorale seulement trois semaines avant les élections et que je devais continuer à travailler pour gagner ma vie», a-t-il admis. Il considère que le parti a été formé beaucoup trop tard pour espérer plus de votes lors des élections. «Nous n'avons pas eu le temps de visiter toutes les municipalités du comté», a-t-il ajouté.

M. Moller reste convaincu que sa formation va mériter beaucoup plus de votes lors de la prochaine élection, parce que les candidats auront le temps de s'organiser.

«Nous tenterons de faire mieux la prochaine fois», de conclure M. Moller.

M. Edmond Trudeau

M. Edmond Trudeau, candidat du Parti 51, est surpris du résultat obtenu par le Parti québécois. Il prévoyait un balayage libéral encore plus fort au Québec.

«Notre parti a obtenu des résultats en-dessous de ce que je prévoyais, mais je crois que nous serons beaucoup plus forts lors de la prochaine élection.»

Au cours de la campagne électorale, le candidat du Parti 51 espérait un vote allant de 3 à 10 pour cent pour sa formation, mais les résultats indiquent un moins fort pourcentage de vote.

M. Pierre Gilbert

C'est en vain que nous avons tenté d'atteindre M. Pierre Gilbert, candidat du Parti Vert, pour obtenir ses commentaires sur les résultats de l'élection dans Mégantic-Compton.



Madeleine Bélanger a recueilli deux fois plus de votes que son adversaire péquiste.

Élections

89

Orford

Benoît dispose de Bourassa par 7689 voix

François GOUGEON

Orford

Le président du Parti libéral du Québec et candidat vedette de cette formation en Estrie, Robert Benoît, l'a emporté haut la main sur son principal adversaire, le péquiste Henri Bourassa. M. Benoît, avec une majorité de 7 689 voix, a même réussi à améliorer la cote des libéraux dans Orford par rapport au scrutin de 1985, alors représenté par le vétéran Georges Vaillancourt.

72,3 p. cent

A l'issue d'une élection dont le résultat ne faisait aucun doute dès l'ouverture des premières boîtes de scrutin, Robert Benoît a obtenu 17 235 votes en sa faveur. Henri Bourassa complétait la course électorale avec 9546 bulletins, alors qu'en troisième place, loin derrière, Claude Ostiguy, du Parti égalité, finissait avec 1696 voix, le néo-démocrate Denis Boissé,

861 bulletins, et le président et candidat du Parti 51, André Perron, 654 voix. Le pourcentage du vote exprimé s'établit à 72,3 pour cent.

Pour Robert Benoît, qui en était à ses premières armes dans une campagne électorale, la joie était évidente. Rencontré à Orford, alors que sa victoire n'avait pas encore été confirmée mais que les résultats d'alors le démarquaient nettement de ses adversaires, M. Benoît a ainsi fait mieux que le pari qu'il s'était fixé. En cours de campagne, il avait dit qu'il serait très satisfait de faire comme Georges Vaillancourt lors de la dernière élection.

Répétant qu'il entend justement continuer dans la voie de son prédécesseur, celui que des observateurs qualifient de ministrable dans le cabinet Bourassa a assuré ses électeurs de toute sa disponibilité. Il a d'ailleurs, avec finesse et politesse, éviscé les questions reliées à son éventuelle implication dans le futur conseil des ministres.

«Je l'ai dit et je le répète. Je ne suis pas en politique pour devenir ministre. Je veux d'abord être le député de la circonscription, bien représenter les gens et les défendre avec toute la force dont je suis capable», devait-il déclarer, signalant que dès aujourd'hui son bureau de comté sera ouvert aux citoyens, d'abord de façon temporaire dans le local qui lui a servi de comité central, à Magog.

Il explique sa victoire, par une telle marge, par différents facteurs. «Le travail d'acharnement de toute une équipe, la présence de centaines et de centaines de bénévoles, la force et la stabilité que représente notre parti, l'appui également de Georges Vaillancourt, et mon travail, ont joué pour beaucoup», a-t-il manifesté.

Parmi les projets qui lui tiennent à coeur, Robert Benoît entend insuffler chez les jeunes le dynamisme nécessaire pour s'impliquer partout. «Les jeunes sont notre force et notre avenir, lance-t-il. Je compte travailler de

façon à les impliquer davantage dans les différents pouvoirs décisionnels dans le comté, au sein des forces en puissance!»

Concernant, par ailleurs, les résultats pour l'ensemble du Québec, Ro-

bert Benoît se montre tout aussi euphorique. Pour ce qui est de la présence de représentants du Parti égalité, le nouveau député d'Orford ne montre pas d'agacement ou d'inquiétude.

«La démocratie a parlé. C'est

dommage que les anglophones n'aient pas compris le message du Parti libéral dans certaines régions du Québec. Dans Orford, je constate que les anglophones nous ont été fidèles dans une très forte proportion et je les en remercie», a-t-il dit.

Le candidat péquiste défait ne dissimule pas sa déception

Rock Forest (FG)

Henri Bourassa n'a pas caché sa déception face au score que le Parti québécois a obtenu hier, tant dans Orford, où il se présentait, que pour l'ensemble de l'Estrie.

Arrivé avec une bonne demi-heure de retard au point de ralliement de ses militants par rapport à ce qui avait été convenu, à Rock Forest, celui qui a présidé pendant de nombreuses années aux destinées du PQ-Estrie était visiblement amer. Avec une bonne dose difficilement retenue de colère dans le regard, il a repoussé les journalistes qui se pressaient à ses côtés pour rencontrer et échanger d'abord avec ses quelques fidèles.

A ses supporteurs, il a reconnu que les résultats n'étaient guère satisfaisants. «Je suis déçu du vote dans Orford. Je pensais qu'après 30 ans d'inefficacité dans le comté de la part du député la population était mûre pour un changement. Je suis déçu également pour l'Estrie. On aurait pu faire mieux», a-t-il échappé, tandis que ses militants ne lui ménageaient pas leurs applaudissements.

Cependant, à l'échelle du Québec, il juge la bataille électorale fort encourageante. «Qu'on ne se casse pas les oreilles avec la faiblesse de notre vote chez les francophones, a-t-il déclaré. A ce niveau, nous sommes à 10 points de l'adversaire... Il est malheureux qu'au cours de cette campagne électorale, noyauté par les BPC, les négociations dans le secteur public et toutes sortes de circonstances extérieures, il n'ait pas été possible de s'adresser à la population.

Mais la véritable campagne, c'est ce soir qu'elle débute. C'est à partir de maintenant qu'on va parler des vrais dossiers, avec des gens comme Monique Gagnon-Tremblay ou encore Robert Benoît, président d'un parti dont le trésorier est Tommy D'Erri-co. Je vous prédis que les libéraux vont se faire chauffer les fesses et la prochaine élection au Québec, ce ne sera pas dans quatre ans ni trois ans mais dans deux ans!»

M. Bourassa n'a pas dévoilé s'il entend s'impliquer de nouveau pour le Parti québécois mais garde la porte ouverte. «Comme président régional du Parti québécois, j'ai remis ma démission pour me présenter dans Orford. On verra ce qui arrivera plus tard», a-t-il dit.

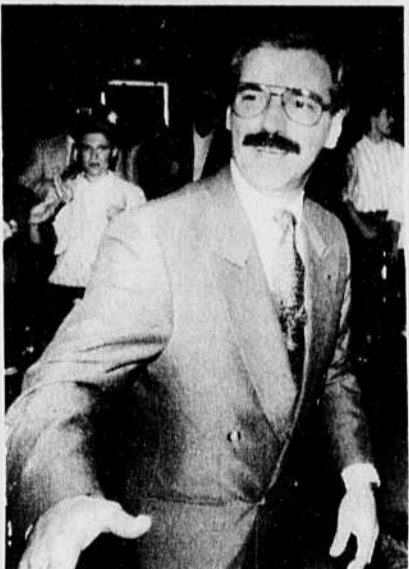
Autres candidats

Quant à Denis Boissé, qui se trouvait dans le même lieu que les militants péquistes, mais en retrait, il a réitéré que c'en était fini pour lui de la vie politique. Il a subi son cinquième revers sous la bannière du Nouveau Parti démocratique. Il se présentait pour la deuxième fois à une élection provinciale.

«J'ai mis du temps et de mon argent dans les campagnes électorales, fait-il valoir. Maintenant, c'est à d'autres de faire leur part... Je reste toujours convaincu qu'un jour ce sera le tour du NPD. Quand les gens vont voir comment ça revient du pareil au même avec les libéraux qui viennent d'être réélus, ils vont comprendre. Mais d'ici là c'est bien choquant: on travaille pour les gens et ils ne nous appuient pas.»

Le président du Parti 51, André Perron, même s'il a fini cinquième, avec 654 voix, se déclarait «très satisfait... cette campagne nous a permis de faire connaître notre idée. A la prochaine élection, qui viendra bien plus vite qu'on le pense, nous serons mieux préparés. Une autre élection, c'est certain qu'il y en aura une très rapidement, parce que les libéraux ont été élus sur un seul mandat, celui de montrer qu'il était le patron dans les négociations avec les employés du secteur public».

Finalement, il n'a pas été possible d'entrer en communication avec Claude Ostiguy, du Parti égalité, qui a complété la course en troisième position.



Henri Bourassa



Entouré de membres de sa famille, le président du PLQ et candidat de cette formation politique dans Orford, Robert Benoît, célébrait hier soir la victoire. Il a défait son principal adversaire, le péquiste Henri Bourassa, par plus de 7 600 voix.

Johnson

Carmen Juneau élue pour un troisième mandat

Windsor (DD)

La candidate du Parti québécois Carmen Juneau a remporté hier soir un troisième mandat dans la circonscription de Johnson, rééditant en quelque sorte son succès de 1985, avec une confortable majorité de 1235 voix contre son principal adversaire, le libéral Denis Laflamme.

Avec 12 823 voix, contre 11 588 pour Denis Laflamme, Carmen Juneau entreprend un troisième mandat avec la lourde tâche d'être de nouveau la seule représentante du PQ en Estrie.

Mme Juneau a été élue pour la première fois dans Johnson en avril 1981, après avoir essuyé une défaite lors d'une élection partielle en 1980.

Les tiers partis se sont quant à eux partagés hier moins de 1500 votes.

Ainsi, le candidat du Parti-51, Yvan Lapointe, a obtenu 266 voix, le candidat du Nouveau parti démocratique, Jean-Marie Fréchette, 189 voix, le candidat au Parti vert, Sylvain Guilbert, 420 voix, et celui du

Parti unité, Marlène McCourt, 404 voix.

Au terme d'une campagne électorale qu'elle a elle-même qualifiée de stressante, Mme Juneau attribue sa victoire à ses huit années de travail dans le comté et aux efforts des troupes péquistes.

Après un début plutôt serré, la candidate péquiste a rapidement tenu tête au candidat libéral, grâce notamment à de forts appuis dans les secteurs de Windsor et Bromptonville.

Alors que le candidat Denis Laflamme avançait son adversaire dans plusieurs bureaux de scrutin de la région d'Acton Vale et de Melbourne, notamment, l'avance prise par Mme Juneau dans le nord du comté a permis d'anticiper rapidement une nouvelle victoire péquiste dans Johnson.

Ainsi, dès 21h15, alors que les résultats d'environ la moitié des bureaux de scrutin étaient disponibles, Mme Juneau menait déjà avec plus de 600 voix contre son rival libéral, avec 5687 votes contre 5075.

Vers 21h30, alors que les résultats de 130 bureaux de scrutin sur 168 avaient été dépouillés, la candidate du PQ menait le bal avec 9574 voix, contre 8518 pour Denis Laflamme.

Mme Juneau était ainsi pratiquement déjà assurée de remporter le comté.

En 1985, la candidate péquiste avait doublé sa majorité de 1981, en remportant le comté de Johnson par 1672 voix contre son adversaire libéral d'alors, Camille Picard.

Elle avait notamment obtenu de fortes majorités à Windsor, Bromptonville et Acton Vale.

Cette année, toutefois, la population de la région d'Acton Vale semble avoir plutôt donné son appui au représentant libéral.

76 p. cent

La population du comté de John-

son a voté dans une proportion d'environ 76 pour cent.

Dès 14h30, 21 pour cent des 33 481 électeurs inscrits avaient déjà exercé leur droit de vote. A 18h00, 39 pour cent des gens avaient voté, tandis qu'à la fermeture des bureaux de scrutin, ce nombre était de 76 pour cent.

Malgré la machine libérale, Laflamme juge que son message n'a pas bien passé

Windsor (DD)

«La machine libérale a mis le paquet, mais on a obtenu une victoire péquiste avec une équipe qui a travaillé très fort».

A l'issue d'une campagne électorale qui, de son propre aveu, a exigé un effort de tous les instants, la députée de Johnson, Carmen Juneau, attribue sa victoire au travail de son équipe durant la campagne électorale et à ses huit années d'efforts pour être ce qu'elle qualifie «la députée de tout le monde».

Et bien que soulagée et ravie d'entamer un troisième mandat, la députée péquiste se dit cependant déçue de constater qu'elle sera à nouveau la seule représentante du PQ pour l'Estrie à l'Assemblée nationale.

«J'aurais bien aimé voir les autres candidats élus. Quand tu as un caucus de députés régionaux, c'est plus facile, mais lorsque tu es seule dans la région, t'as beau faire ton possible il reste que Johnson est un très grand comté», a déclaré hier soir Mme Juneau.

Continuité

La députée Juneau a souligné hier soir qu'elle entend maintenant poursuivre ses efforts dans les dossiers sur lesquels elle travaillait déjà, notamment celui du point de service du CLSC Val St-François à Bromptonville, ainsi que la réfection des routes.

Interrogée sur l'interprétation qu'elle donne à sa victoire, à savoir s'il s'agit d'un appui au PQ ou d'un vote de confiance pour le travail qu'elle a accompli dans Johnson,

Mme Juneau a répondu: «Je suis la députée de tout le monde, je n'ai jamais fait la différence parmi les gens qui me demandaient de l'aide, quelle que soit leur couleur politique».

Au sujet du déroulement de la campagne, Mme Juneau a déploré le comportement de certains membres de l'équipe libérale de Denis Laflamme, précisant toutefois que le candidat avait personnellement mené une campagne honnête.

Selon Mme Juneau, des gens de l'équipe libérale ont tenté d'intimider les électeurs de certains bureaux de scrutin. «On a même fait venir la police en matinée à un bureau d'Acton Vale», a-t-elle dit.

Pour ce qui est du message souverainiste du PQ, Mme Juneau estime en avoir «parlé à qui voulait

l'entendre et à ceux à qui ça faisait peur, j'ai expliqué que c'est une noble cause que de vouloir bâtir un pays».

Un message

Le candidat libéral, Denis Laflamme, explique en partie sa défaite par le fait que son message axé sur le développement économique n'a pas passé comme il le souhaitait.

Après avoir tenu à adresser ses félicitations à Carmen Juneau, le candidat a souligné que la candidate péquiste a basé sa campagne sur le bilan de ses quatre années comme représentante de Johnson, ajoutant qu'à ses yeux il aurait fallu parler davantage d'agriculture et de soins de santé.

M. Laflamme a également mentionné qu'il s'est refusé à mener une campagne agressive: «Peut-être aurait-il fallu le faire, mais ça ne m'intéressait pas», a-t-il dit.

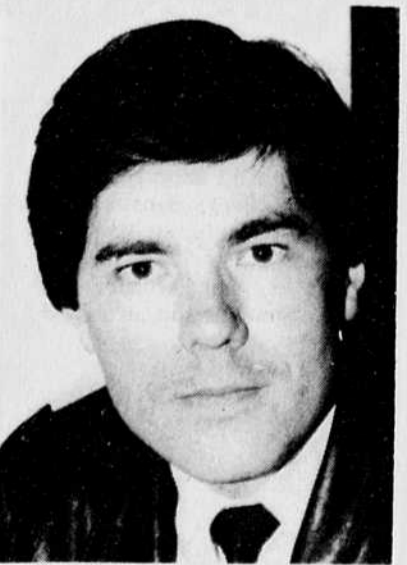
Pour ce qui est de ses projets en politique, Denis Laflamme, un médecin de 32 ans, préfère ne pas s'avancer, mais note que la vie de politicien est fort exigeante et dit en tirer une leçon.

«Peut-être qu'à ce point de vue-là, j'en sors gagnant», dit-il.

La candidate du Parti unité, Marlène McCourt, juge pour sa part que malgré le peu de votes recueillis par sa formation en Estrie, «nous avons envoyé un message clair à M. Bourassa.»

«Pour une formation qui vient à peine d'être mise sur pied, nous sommes bien débrouillés», pense-t-elle.

Yvan Lapointe, candidat du Parti



Denis Laflamme

51, attribue la piètre performance de sa formation au fait qu'elle avait peu de moyens financiers, mais préfère analyser l'ensemble des résultats avant de commenter davantage.

Pour le candidat du Nouveau parti démocratique, Jean-Marie Fréchette, les difficultés du NPD dans la présente campagne sont largement attribuables au manque de présence du chef du parti, Gaétan Nadeau.

M. Fréchette juge que le NPD «va avoir de sérieuses questions à se poser, surtout face au chef, et devra s'enligner davantage sur la gauche».

Quant au candidat indépendant, Serge Desmarais, il entend poursuivre son action de sensibilisation auprès des pouvoirs politiques: «Il faut continuer à travailler, mais nos adversaires sont de gros partis avec de grosses machines».



Photo La Tribune, par Claude Poulin

La péquiste Carmen Juneau a été réélue dans Johnson avec une majorité de 1235 voix sur son plus proche adversaire.



Marlène McCourt

Élections

89

Drummond

St-Roch gagne avec 5000 voix de majorité

Gérald PRINCE Drummondville

Les électeurs de Drummond ont réservé une victoire sans précédent au candidat libéral et député Jean-Guy St-Roch avec une majorité



Jean-Guy St-Roch

de près de 5000 voix, soit plus précisément de 4991, sur son plus proche adversaire, le péquiste Bernard Lo-

iselle. A la fin du décompte hier soir vers 22h, le directeur du scrutin, M. Gérard Picard, a fait savoir les résultats

de la compilation: 636 votes au candidat Grégoire Beauchamp du Crédit social uni; 523 à Mme Diane Carrier du Parti 51; 12 515 à Bernard Loiseau du Parti québécois et 17 506 au libéral Jean-Guy St-Roch.

Sur les 41,446 électeurs inscrits dans la circonscription électorale, 31 498 s'étaient prévalus de leur droit de vote, soit un taux de participation de l'ordre de 76 pour cent.

Jamais de doute

Pendant le dépouillement du vote au bureau du directeur de scrutin, jamais la victoire de M. St-Roch n'a fait de doute depuis le premier bureau de votation qui a été dépouillé et qui lui donnait déjà 36 voix de majorité. Après 25 bureaux de scrutin, sa majorité était de 688 et après 38, de 1108. Au 100ième bureau, son avance dépassait 2000 et au 150ième, 3825.

Une seule municipalité a donné avantage à M. Loiseau, soit celle de St-Edmond, avec 26 voix de majorité. Le candidat créditiste Beauchamp a recueilli 24 voix dans le bureau no 69 dans la ville de Drummondville et moins de 10 votes dans tous les autres bureaux. Quant à la candidate du Parti-51, elle a trouvé 34 supporters dans le bureau 96 de Drummondville.

Partout ailleurs, elle recueille 10 votes ou moins.

Le système informatique, mis en

place au bureau du directeur de scrutin par Mme Diane Gamache, s'est révélé à la hauteur des attentes des

électeurs du comté, fournissant des données rapidement et de façon fiable. Contrairement aux élections du 2

décembre 1985, rien n'est venu perturber le déroulement du scrutin hier soir.

Bernard Loiseau parle d'une vague libérale

Drummondville (GP)



Bernard Loiseau

Plus que satisfait de son élection

hier qui venait confirmer les récents sondages dans le comté, le candidat libéral Jean-Guy St-Roch a promis de s'atteler dès aujourd'hui à la réalisation des dossiers qui le préoccupent.

«Je suis satisfait d'être élu avec 58 pour cent des votes exprimés, à peu près au même niveau que le sondage Média-Marcom nous plaçait la semaine dernière», a lancé le député réélu. «Cependant, dès aujourd'hui, je fais face aux défis des prochaines années, des grands dossiers qui ne demandent qu'à être réalisés comme l'Institut national de folklore et le Centre des technologies musicales du Cégep». M. St-Roch veut également mousser des engagements pris pendant la campagne électorale, engagements qui n'ont pas eu à son avis tout l'impact qu'il souhaitait, comme des projets rattachés au Pavillon d'Youville de l'Hôpital Ste-Croix et au Centre hospitalier Georges-Frédéric.

M. St-Roch estime sa victoire at-

tribuable à l'équipe formidable qui l'a secondé pendant toute la campagne électorale. Cependant, il préfère analyser les résultats à l'étendue du Québec avant de se prononcer sur d'autres sujets d'actualité.

Loiseau

Quant à Bernard Loiseau, candidat péquiste défait, il s'est dit déçu de sa défaite, mais satisfait du déroulement de la campagne électorale. Il croit que Drummond n'a pas résisté à la vague libérale, puisque, à son avis, l'électorat, du moins dans les plus récents sondages internes, devait lui permettre une plus chaude lutte avec M. St-Roch. «Je crois, a-t-il déclaré, qu'une bonne partie de l'électorat a changé de position à la dernière minute pour s'assurer d'être du côté d'un gouvernement libéral». En conclusion, il a félicité M. St-Roch et lui souhaite à la population de Drummond un mandat équitable envers tous ses électeurs.

Beauchamp

Le candidat du Crédit social uni, Grégoire Beauchamp, n'est pas déçu des résultats d'hier: il a commencé la campagne en retard et trouve que, avec si peu de moyens, il a pu faire connaître ses idées et son parti. «Une structure de comté est en place, une expérience est acquise, j'ai obtenu cinq fois plus de voix que m'en prédisaient les sondages, je suis satisfait», a conclu celui qui est arrivé en troisième place dans le cœur des électeurs.

Carrier

Quant à Mme Diane Carrier, du Parti 51, elle impute au manque de temps et d'expérience les résultats obtenus. Mais la campagne a fait connaître son parti et ses idées, ce qui n'est pas négligeable à son avis. «Certaine de ne pas gagner, je suis contente malgré tout de cette expérience», a-t-elle mentionné.

Arthabaska

Retour en force du péquiste Jacques Baril

par Richard JEAN Arthabaska

Les électeurs du comté d'Arthabaska ont, d'une manière non équivoque, redonné hier soir les guides de cette circonscription à leur ex-député péquiste, Jacques Baril, qui les avait représentés à l'Assemblée nationale de 1976 à 1985 avant de prendre quatre années de recul au profit de son adversaire de la dernière campagne électorale, le libéral Laurier Gardner.

Le producteur laitier et maire de Princeville paroisse est revenu en force pour remporter une victoire décisive sur le candidat du PLQ.

Le tableau final, à 22 heures précises, fut le suivant: Jacques Baril (PQ) 16 422 voix, Laurier Gardner (PLQ) 13 758 et Bernard Jeansonne (indépendant) 1 774.

Triomphe rapide

Dès les premiers résultats, qui ont fait leur entrée vers 20h20 au bureau du directeur du scrutin du comté, Me Yvan Moisan, le triomphe du candidat péquiste s'est annoncé rapidement. Sa majorité avait atteint plus de 1000 voix après le dépouillement de quelque 70 des 198 bureaux de votation de la circonscription.

Radio-Canada a officiellement

proclamé Jacques Baril élu vers 20h50.

Que ce soit dans un secteur ou dans l'autre, c'est-à-dire Victoriaville, Arthabaska, Princeville, Plessisville ou autre, la victoire de M. Baril n'a jamais fait l'ombre d'un doute.

Dans une entrevue accordée à La Tribune, au cours de la campagne, le nouveau député avait déclaré qu'il voulait redevenir l'homme et le député présent pour les gens de son comté et, c'est avec plusieurs centai-



Jacques Baril

res d'entre eux, qu'il a joyeusement célébré hier soir, à la salle de l'Académie de danse de Victoriaville.

Sans anicroche

Dans Arthabaska, cette journée d'élection s'est déroulée dans l'ordre le plus complet, a significé en soirée, le

directeur du scrutin, Me Moisan.

«Il n'y a effectivement eu aucun problème majeur. Tout a bien fonctionné et à ce sujet, je me dois de re-

mercier tous ceux qui ont travaillé dans les bureaux de votation et également les membres de mon personnel,» a-t-il brièvement commenté.

Gardner visiblement abattu par sa défaite

Arthabaska (RJ)

C'était l'euphorie au comté du Parti québécois vers 22h15 lorsque le nouveau député d'Arthabaska, Jacques Baril, a fait son entrée. Et pour cause.

Ceux qui n'avaient pu se rallier à sa cause en 1985 en raison de son retrait temporaire de la vie politique après deux mandats, ont accueilli son retour avec frénésie.

Il va sans dire que celui qui reprend le siège qu'il avait occupé de 1976 à 1985 était fou de joie parmi ses nombreux supporters venus le féliciter.

«J'attribue ma victoire à un travail d'équipe. C'est aussi le fruit d'une semence que j'avais plantée lors de mes années passées au pouvoir. A tout cela, vous pouvez ajouter l'arrogance du député sortant et

cela, je crois que les gens du comté en ont tenu compte en se prononçant



Laurier Gardner

dans cette élection,» a-t-il d'abord déclaré.

«Je n'ai jamais douté de ma victoire,» a-t-il renchérit, ajoutant qu'il s'attaquera rapidement aux dossiers les plus urgents du comté, soit le réseau routier, l'agriculture et la création d'emplois chez les jeunes.

Gardner

Le candidat libéral Laurier Gardner était pour sa part visiblement abattu. Il comptait bien recevoir la confiance des électeurs du comté pour un second mandat, mais la population en a décidé autrement.

«Je dois d'abord remercier ceux qui ont voté en ma faveur. J'attribue cet échec fort possiblement aux dossiers qui n'ont pu être solutionnés à temps au cours de mon mandat, tels la route 116 et le pont Baril.

«Je suis tout de même satisfait du travail effectué au cours de ces quatre dernières années et j'ai toujours fait

de mon mieux.

«Finalement, vous pouvez écrire que mon adversaire a mené une campagne malpropre, malhonnête. Il va payer pour cela un de ces jours,» a commenté le libéral défait, qui n'a également pas été tendre envers certains membres de la presse locale lors de son passage au bureau du scrutin.

Jeansonne

Assis confortablement chez lui, le candidat indépendant, Bernard Jeansonne, s'attendait à un verdict semblable.

«Je ne suis pas surpris car ma présence dans cette campagne était plutôt symbolique. Ma campagne électorale a été brève.

«Le résultat est normal dans le contexte actuel. Malgré deux campagnes sans trop de succès, je serai là la prochaine fois. Mon projet, je le répète, est à long terme.»

Frontenac

Véritable balayage pour Roger Lefebvre

Pierre SÉVIGNY Thetford Mines

La victoire du député libéral sortant de charge dans Frontenac, Roger Lefebvre, est sans équivoque.

En effet, non seulement a-t-il réussi à augmenter son suffrage de 14

complète du fait que le suffrage exprimé dans Frontenac atteint 80 pour cent. Or, il a obtenu la majorité dans 168 bureaux de votation, le seul qui lui a échappé étant le bureau provisoire pour les détenus, alors qu'il a

recouvert 3 votes, tout comme la péquiste Colette Garon. En 1985, le libéral avait remporté la palme dans 127 bureaux de votation en comparaison de 39 pour le PQ.

Le député réélu a donc amélioré sa performance de 2473 votes au regard du résultat de 1985. Ce gain majeur prend encore plus d'importance avec la perte de 3490 voix subie par le PQ.

M. Lefebvre a remporté la victoire

dans les 26 localités du comté, améliorant encore là sa performance sur 1985 alors que la petite municipalité de Ste-Anne-du-Lac lui avait échappé. Il est donc le député de tout le

monde, tant du secteur rural qu'urbain.

En somme, une victoire complète et sans équivoque du libéral Lefebvre dans Frontenac.

Colette Garon s'incline «sans amertume»

Thetford Mines (PS)



Colette Garon

La victoire du candidat libéral et député sortant de charge dans le comté de Frontenac, Roger Lefebvre, n'avait jamais été mise en doute depuis le déclenchement de l'élection générale, mais son ampleur a néanmoins été pour le moins surprenante.

En effet, non seulement le député réélu de la région de Thetford Mines a augmenté sa majorité de 3222 à 9185 voix, mais il a également obtenu la faveur des électeurs dans 168 des 169 bureaux de votation du comté. M. Lefebvre attribue ce verdict unanime au fait que la population du comté a bien compris son message et accepté son style. «Ca signifie que mon travail des quatre dernières années a été apprécié et que j'ai bien servi tous les coins du comté.»

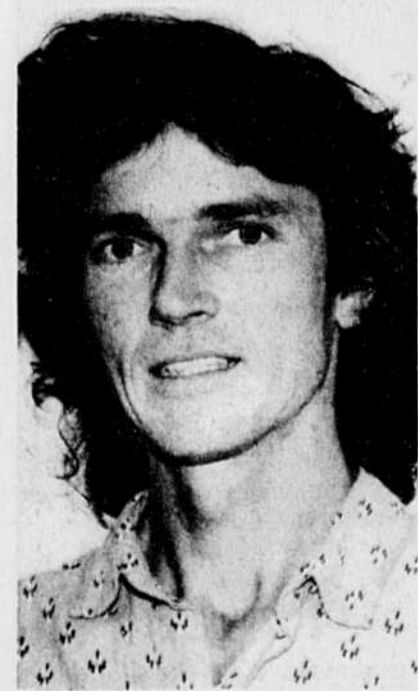
Continuité

Le député libéral de Frontenac en-

tend se remettre à la tâche dès les prochains jours et ce, sous le signe de la continuité. Et, pour lui, le dossier majeur est définitivement la préparation du sommet socio-économique de la région Chaudière-Appalaches qui se déroulera à la fin du mois de novembre. Il veut profiter de cet événement majeur pour favoriser la concrétisation d'importants projets de la région.

Garon

Pour sa part, la candidate péquiste dans Frontenac, Colette Garon, s'est dit surprise du résultat mais non déçue. «C'est un vote démocratique et je m'incline sans amertume.» Mme Garon précise qu'elle n'a eu que trois semaines pour faire campagne, après avoir travaillé fort depuis janvier 1988, pour remonter le Parti québécois dans la région de Thetford Mines. «Nous n'avions alors que 88 membres en règle, alors que nous en avons maintenant 1300.» La candi-



Claude Charron

date péquiste regrette que les négociations dans le secteur public ait masqué les vrais problèmes au cours de la campagne électorale. Affirmant avoir vécu une expérience fort enrichissante qui lui a permis d'acquiescer une meilleure connaissance de son milieu, Mme Garon entend continuer à militer au sein du PQ afin d'être plus fort pour la prochaine élection générale.

Charron

Quant à Claude Charron du Parti Vert du Québec, il soutient que la réponse des électeurs de Frontenac a dépassé ses espérances en réussissant à obtenir près de 7 pour cent du suffrage exprimé. «C'est un signe que l'environnement est un sujet qui préoccupe de plus en plus la population.» C'est pourquoi, il se propose de travailler plus fort car, dit-il, «nous sommes là pour rester.»



Roger Lefebvre

606 en 1985 à 17 079 voix, hier, mais son adversaire péquiste n'a pas réussi à conserver les votes de 1985, passant de 11 384 à 7894. En combinant ces différences à la majorité de 3222 obtenue en 1985, M. Lefebvre se retrouve maintenant avec un avantage de 9185 voix, soit près du triple.

La victoire du libéral Lefebvre est

Élections



Résultats du scrutin dans les comtés de la région

SHERBROOKE

	Tracy Allard PV	Blanchette Jacques PQ	Guy Normand ML	Hamel André-J. LIB	Lawler Yves COMM	Mercier Mario NPD	Rivet Yvon PSI
Nord (1 à 79)	801	5103	18	7319	32	242	157
Ouest (80 à 167)	609	5394	32	6034	24	255	145
Bureaux provisoires	32	624	—	1043	1	25	11
TOTAL	1442	11121	50	14396	57	522	313

ST-FRANÇOIS

	Bougie France PSI	Evans Richard PU	Gagnon-Tremblay Monique LIB	Julian Peter NPD	Rancourt Réal PQ
Ascot Canton (12 à 36)	71	404	1893	85	1358
Ascot Corner (157 à 162)	21	34	502	31	435
Compton Canton (9 à 11)	9	67	256	9	151
Compton Station (5-6)	4	37	153	3	157
Compton Village (7-8)	5	18	274	4	177
Fleurimont (125 à 156)	150	98	3151	242	2542
Lennoxville (37 à 50)	34	820	925	51	233
Sherbrooke (51 à 124)	255	198	6460	375	4735
Waterville (1 à 4)	7	101	386	12	208
Bureaux provisoires	17	108	931	23	518
TOTAL	573	1885	14931	831	10510

DRUMMOND

	Beauchamp Grégoire CSU	Carrier Diane PSI	Loiselle PQ	St-Roch Jean-Guy LIB
Drummondville (1 à 122)	359	340	7125	10939
Grantham-Ouest (123 à 139)	72	56	1454	1713
St-Charles (158 à 168)	49	35	853	1102
St-Edmond (169-170)	11	6	146	120
St-Germain P (171 à 174)	19	13	321	356
St-Germain V (175 à 179)	29	14	404	498
St-Majorique (180-181)	11	5	100	162
St-Nicéphore (140 à 157)	79	65	1371	1623
Bureaux provisoires	11	15	76	979
TOTAL	640	549	11850	17492

ARTHABASKA

	Baril Jacques PQ	Gardner Laurier LIB	Jeanssonne Bernard IND
Arthabaska (91 à 112)	2045	1829	300
Chester Est (159)	91	49	2
Chester Nord (160)	90	31	2
Chesterville (156 à 158)	245	123	13
Norberville (163)	114	47	5
Plessisville (125 à 155)	2578	2431	232
Princeville (113 à 124)	1247	790	76
Princeville P (169 à 173)	429	203	48
St-Christophe d'Arthabaska (164 à 168)	556	299	59
St-Norbort d'Arthabaska (161-162)	210	93	6
St-Rosaire (174-175)	165	192	22
St-Valère (176 à 178)	392	222	38
St-Victoire d'Arthabaska (72 à 90)	1812	1278	209
Victoriaville (1 à 71)	5687	5485	742
Bureaux provisoires	761	686	20
TOTAL	16422	13758	1774

ORFORD

	Benoit Robert LIB	Boissé Denis NPD	Bourassa Henri PQ	Ostiguy Claude PU	Perron André PSI
Ayer's Cliff (162 à 164)	229	11	30	163	6
Barnston Ct (20 à 23)	383	13	161	50	12
Barnston Ouest (24-25)	132	5	60	29	5
Beebe Plain (34 à 36)	245	8	65	78	7
Coaticook (1 à 19)	2166	83	829	92	72
Deauville (152 à 157)	633	51	369	21	33
Hatley Ct (167-168)	135	7	86	82	7
Hatley Ouest (165)	111	7	40	58	5
Hatley VI (166)	56	0	6	36	2
Magog (52 à 96)	4469	164	2429	221	170
Magog Ct (41 à 51)	1161	40	579	86	29
North Hatley (169-170)	216	19	56	99	4
Ogden (37-38)	154	12	38	84	12
Omerville (97 à 100)	407	17	246	7	28
Orford Ct (101 à 103)	296	19	188	28	10
Rock Forest (115 à 151)	3195	245	2628	91	152
Rock Island (31 à 33)	246	7	33	88	2
St-Elie d'Orford (104 à 114)	1026	78	876	39	41
St-Catherine de Hatley (158 à 161)	429	11	334	54	7
Stanstead Ct (39-40)	203	16	66	88	7
Stanstead Est (26-27)	172	10	49	75	6
Stanstead Plain (28 à 30)	325	11	72	85	12
Bureaux provisoires	853	245	520	90	152
TOTAL	17242	1079	9760	1744	781

FRONTENAC

	Charron Claude PV	Garon Colette PQ	Lefebvre Roger LIB
Bernerville (103 à 106)	144	226	401
Black Lake (61 à 75)	159	606	1667
Coleraine (76 à 81)	49	237	600
Disraeli (82 à 94)	91	495	1159
East Broughton (139 à 148)	112	449	1118
Halifax Nord (99)	10	62	141
Halifax Sud (101-102)	55	110	182
Irlande (107 à 109)	36	148	268
Kinear's Mills (133)	15	54	117
Pontbriand (130 à 132)	36	136	309
Rivière Blanche (112 à 114)	46	171	311
Robertsonville (124 à 129)	72	279	595
Sacré-Coeur de Marie (149-150)	19	118	212
St-Adrien d'Irlande (110-111)	7	70	136
St-Jacques-de-Leeds (134-135)	27	142	241
St-Jacques-Le-Majeur (96)	6	35	57
St-Julien (97)	8	67	130
St-Méthode (152 à 156)	38	179	716
St-Pierre de Broughton (136 à 138)	34	146	335
St-Anne du Lac (151)	0	8	21
St-Praxède (95)	7	39	126
St-Sophie (100)	6	74	77
Thetford Mines (1 à 60)	661	3031	6062
Thetford Sud (115 à 123)	115	508	870
Vianney (98)	18	33	70
Bureaux provisoires	43	456	1106
TOTAL	1814	7879	17027

MÉGANTIC-COMPTON

	Bélanger Madeleine LIB	Ducharme Léon PQ	Gilbert Pierre PV	Moller Frank PU	Trudeau Edmond PSI
Audet (28-29)	237	129	15	1	5
Barford (95-96)	175	60	9	1	6
Bishopton (80)	124	46	8	17	3
Bury (81 à 83)	202	96	13	232	5
Chartierville (55)	97	67	6	4	4
Clifton Partie Est (99)	77	42	8	18	5
Cookshire (110 à 113)	402	224	37	48	13
Ditton (56-57)	105	113	20	3	0
Dixville (94)	128	25	2	12	1
Dudswell (76-77)	143	86	18	26	5
East Angus (117 à 129)	1053	720	59	52	31
East Hereford (90)	124	18	1	0	3
Eaton (102 à 106)	386	255	42	150	6
Fontainebleau (64)	50	33	1	1	1
Frontenac (24 à 27)	368	302	26	1	12
Hampden (59)	34	16	3	5	2
La Patrie (58)	98	76	3	0	2
Lac Drolet (32 à 35)	406	198	8	0	7
Lac-Mégantic (1 à 19)	1858	1113	107	28	24
Lambton (39 à 43)	548	244	19	2	1
Lingwick (62-63)	142	58	11	21	8
Marbleton (78-79)	164	68	20	5	3
Marston (20)	135	69	18	2	6
Martinville (100-101)	165	62	10	9	4
Milan (51)	77	26	11	7	1
Nantes (48 à 50)	314	175	14	1	8
Newport (84-85)	156	73	17	114	4
Notre-Dame des Bois (53-54)	202	56	9	1	7
Pipopolis (21)	121	48	8	2	4
St-Augustin de Woburn (22-23)	255	86	4	0	5
St-Gérard (67-68)	213	51	9	2	6
St-Herménégilde (91-92)	170	89	7	5	7
St-Isidore d'Auckland (86-87)	224	77	11	4	5
St-Malo (88)	131	74	9	1	1
St-Mathieu de Dixville (93)	93	43	4	8	2
St-Romain (44-45)	276	106	12	1	3
St-Sébastien (36 à 38)	420	68	5	1	5
St-Venant d'Hereford (89)	23	8	11	1	0
St-Cécile de Whitton (30-31)	288	106	17	0	4
St-Edwidge de Clifton (97-98)	149	97	6	4	2
Sawyerille (107 à 109)	221	49	18	140	3
Scotstown (60-61)	176	84	9	35	3
Stornoway (46-47)	214	70	7	7	2
Stratford (65-66)	317	86	21	1	0
Val Racine (52)	22	24	8	0	0
Weedon (69-70)	167	82	15	6	2
Weedon Centre (71 à 75)	384	208	12	3	3
Westbury (114 à 116)	219	165	11	24	5
Bureaux provisoires	330	127	8	30	3
TOTAL	12383	6198	730	1039	242

JOHNSON

	Desmarais Serge IND	Fréchette J.-Marie NPD	Guilbert Sylvain L. PV	Juneau Carmen PQ	Laflamme Denis LIB	Lapointe Yvan PSI	McCourt Marlene- PU
Acton Vale (38 à 51)	42	6	26	975	1331	17	1
Bethanie (17)	2	0	5	109	78	1	1
Brompton Ct (108 à 112)	9	6	13	502	324	20	21
Brompton Gore (14)	1	1	7	130	145	4	6
Bromptonville (113 à 123)	6	23	33	926	595	28	10
Durham-Sud (85 à 87)	8	7	11	218	293	4	31
Kingsbury (94)	1	0	4	56	28	1	5
L'Avenir (80 à 83)	4	7	11	268	297	4	10
Lefebvre (78-79)	6	5	7	147	157	0	1
Maricourt (15-16)	3	1	2	122	116	2	7
Melbourne Ct (91 à 93)	4	5	12	110	125	2	90
Melbourne VI (88 à 90)	2	3	17	103	231	5	80
Racine (12-13)	0	0	4	124	176	2	3
Roxton (18 à 20)	12	4	12	262	237	2	2
Roxton Falls (21 à 24)	2	7	8	295	397	1	1
St-André d'Acton (32 à 37)	10	1	9	485	573	2	5
St-Christine (30-31)	2	0	4	210	149	12	7
St-Denis de Brompton (103 à 107)	14	11	20	595	421	12	7
St-Ephrem d'Upton (63-64)	2	5	3	181	229	2	0
St-Eugène (69 à 71)	5	7	8	236	221	5	1
St-François Xavier de Brompton (97 à 102)	11	15	19	564	270	21	8
St-Grégoire de Greenlay (95-96)	0	0	1	181	101	7	1
St-Hélène de Bagot (65 à 68)	13	3	21	340	321	0	1
St-Nazaire d'Acton (57 à 59)	3	2	5	245	212	0	1
St-Theodore d'Acton (52 à 56)	8	4	9	334	357	3	3
St-Valérien de Milton (25 à 29)	4	9	12	345	544	6	3
Stoke (124 à 129)	14	13	37	565	406	27	6
Ulverton (84)	0	0	9	60	60	1	21
Upton (60 à 62)	11	0	8	212			

Élections

D'UN ÉCRAN À L'AUTRE

Rachel LUSSIER



Radio-Canada l'emporte au total... même si TVA décroche une victoire morale avec sa table d'analyse

La soirée de Radio-Canada... l'analyse de TVA.

C'était à prévoir. Évidemment que la soirée des élections est un spectacle.

Un beau gros show de baratinage. Une énorme reprise que bon an, mal an, jolie drogue, on avale parce que cela fait désormais partie de la tradition.

Et Radio-Canada, forte de son expertise tant sur les plans technique que journalistique et de la présence du géant Derome, gagne encore une fois avec une large majorité, quoiqu'il faille concéder une victoire morale à TVA pour une nette amélioration.

haute voltige sur le plan strictement télévisuel. Un savant contrôle, un bel équilibre, l'art de créer une ambiance, de rendre le téléspectateur confortable.

Esthétiquement: Magnifique. Et ce n'est pas négligeable.

La télévision d'État reste également grande championne de la livraison des résultats.

Y avait-il une table d'analyse? Oui? Ah bon.

Plutôt terne, hélas.

Durivage et compagnie. Pas fort.

Encore heureux qu'un minimum d'intervenants spécialistes des grandes questions qui ont coloré, sinon marqué cette campagne aient été interrogés.

Radio-Québec

A RQ, une majorité féminine à l'écran.

Rien à voir avec les filles, c'est la formule qui voulait ça, mais c'était 'plate'.

Mises à part quelques bonnes interventions de Lise Bissonnette, franchement, il faudra vraiment que l'on réfléchisse.

On présente une soirée d'élections, ou on laisse faire.

On offre vraiment quelque chose de différent, ou on se retire du jeu.

Même «le monde ordinaire», que l'on a bien voulu condescendre à inviter n'at pas évité que tout au long de la soirée, le chien coure après sa queue.

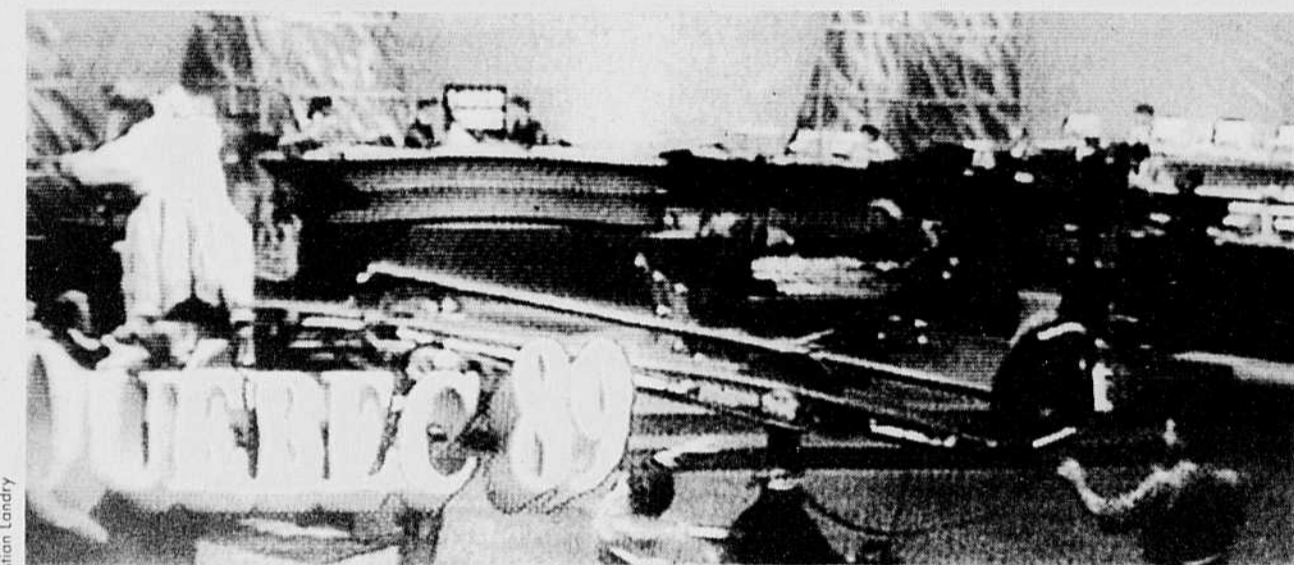


Photo La Tribune, par Christian Landry



Une victoire morale pour TVA, mais Radio-Canada remporte.

tion de son produit et surtout, pour la qualité de sa brillante table d'analyse.

Du côté de Radio-Québec, il fallait vraiment vouloir voir et entendre une autre télévision!

Quant à TQS, on a peut-être, ma foi, eu l'idée heureuse, sinon dans le choix du film présenté, au moins dans celui qu'on a laissé à une partie de la population qui en avait le droit, de regarder autre chose.

Les sportifs avaient en fait tout le temps d'aller faire un tour du côté du football!

C'est bien les élections à la télévision. Mais c'est long. De plus en plus long au fil des années. Et ça s'explique.

Et il fallait compter avec le fait que Derome, à lui seul, semble en mesure de diriger l'orchestre et de jouer les instruments. Son petit côté encyclopédique remplirait une soirée. D'autant plus que le «chef» était fort bien appuyé par Jean Bédard.

TVA

A TVA, si M. Bruno, pas plus que M. Rhéaume ne pouvait faire le poids, on a vu bel effort et nette amélioration. Un produit fort désagréable sur le plan visuel et un peu anarchique dans le déroulement, mais on a à-peu-près réussi à suivre le pas.

Seulement là, l'analyse n'est pas passée dans la margarine.

Encore une fois si on parle de spectacle, quel casting!

Jean-Luc Mongrain, comme Durivage a peut-être pris un peu trop de place, mais le choix des Lise Payette, Claude Charron, Jean-Noël Lavoie, Royal Orr: un délice.

Évidemment, ceux qui s'attendaient à voir voler les couteaux ont peut-être été déçus. Justement, à mon avis, on en a juste assez et pas trop mis.

Et on a osé, autour de cette table, un minimum d'idées non aseptisées.

Madame Payette, pour une, a fait une rentrée à l'écran courte, mais remarquable.

Régional:

Avec les moyens qu'on avait, on a fait au mieux. Des temps d'antenne trop courts aux deux stations, trop peu nombreux à CKSH, ont empêché les équipes de se faire valoir. Notons un excellent travail journalistique de fond du côté de Télé-7 et une caméra plus rapide du côté de CKSH.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

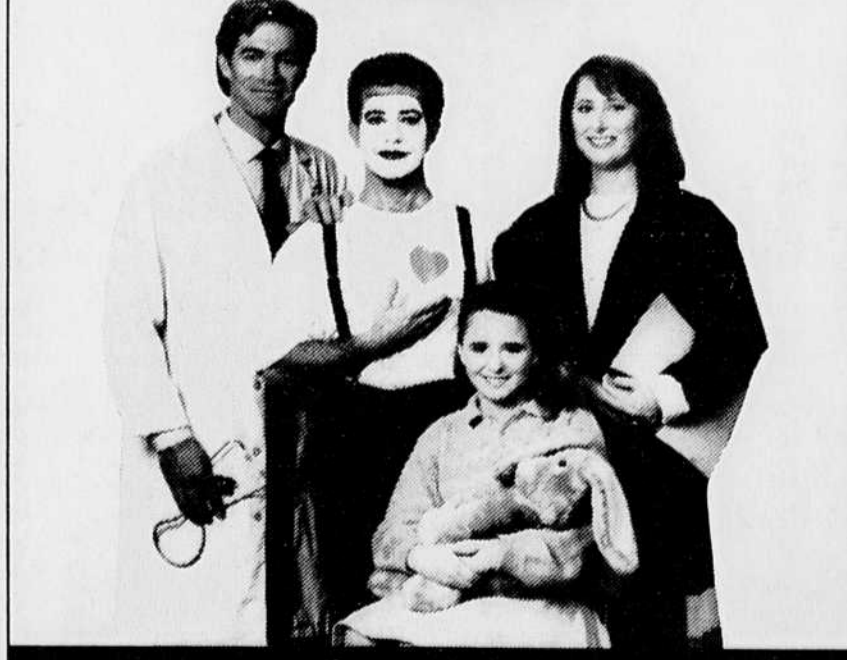
UNE Lueur d'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
À TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

LA VIE... C'EST UNE AFFAIRE DE COEUR



donnez

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

1358 OUEST, RUE KING, SUITE 103
SHERBROOKE, QUÉBEC J1J 2B6
(819) 562-7942

Radio-Canada
Puisqu'on parle de «show», soulignons d'abord une performance de



La journaliste Lise Bissonnette

VOUS POURRIEZ GAGNER une cuisine de rêve Frigidaire
Détails du concours chez votre marchand.

LA FOIRE aux AUBAINES

Une occasion en or de découvrir la remarquable qualité Frigidaire.

La gamme complète d'appareils vous est offerte à des prix incroyablement bas!

Profitez-en dès maintenant!

La Foire aux aubaines se termine le 7 octobre 1989.

Aujourd'hui... et demain

Dupuis & Fils
45 Principale
Coaticook
849-6337

Investissement Fredette Inc.
4229 King Ouest
Sherbrooke
569-9711

Service De L'Estrie
225 Wellington Sud
Sherbrooke
563-0563

Meubles Tousignant Inc.
1279, rue Grégoire
Rock Forest
565-7515

Les Enchères Stanley
88 St-Patrice
Magog
843-2649

60414

GRAND BALAYAGE

DES MODÈLES 89

1988 R147 RANGER 4 X 2 SUPERCAB PUJ

- Garniture XLT
- Couv. cargo
- Miroirs, horloge
- Radio AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse, volant ajustable
- Air conditionné
- Trans. auto.
- Taxe d'accise fédérale
- Moteur 2.9 L. V-6
- Ensemble GVWR 4540 lb
- Chauffe-moteur
- P215/70R14 SL FN. toutes saisons

#983-0

\$13,995

Taxe, transport et préparation Rabais de Ford inclus

E152 FOURGON DE TRANSPORT 1989 ORD.

Empattement 3505 mm/138

- Rouge moyen. Sièges banquet vinyle rouge. Empattement 3175 mm/125.
- Chestrut foncé, couche claire met. ENS.
- SPECIAL 812. Ens. équipements 731
- Glaces fixes aux portes arrière
- Ens. tenue améliorée
- Moteur 5L EF1 V-8
- Garnitures standard
- Ensemble PTAC 6100 LB/2767 kg
- Boîte auto à surmultipliée
- 5 P225/75R 15 SL FN
- Retrov. ext. bril. rep. montes bas
- Porte de charge latérale à bat.
- Suspension service dur
- Pare-chocs
- Chauffe-moteur seul.

#2408-0

\$15,495.

taxe, transport et préparation Rabais de Ford inclus

BRONCO II 4x4 1989

- Blanc colonial.
- Faut. capit., tissu bleu
- Ens. boîte 5 vit. Spécial 535
- P205/75R 15SL LTB toutes saisons
- Roues de luxe
- Porte-pneu/cargaison abri
- Radio AM-FM, élect., lect. casset.
- montre
- Porte bagage
- Remise 5 vitesses spécial
- Moteur 2.9 L EFL V-6
- Garniture XL et bande décorative
- Chauffe-moteur
- Boîte man. 5 vit. à surmultiplication

#2122-9

\$16,595

Taxe, transport et préparation Rabais Ford inclus

LES MEILLEURS PRIX SONT ICI, CHEZ VOUS, CHEZ VAL ESTRIE, C'EST GARANTI!

<p>1989 TEMPO L 4 p.</p> <p>A.C. 18,000 km Bal. de garantie</p>	<p>1987 TRACER GS</p> <p>Manuelle, 5 vit. 37,000 km. Bal. de garantie</p>	<p>AUTOS DE POLICE</p> <p>1 Dodge 86 1 LTD 85</p>	<p>1989 VOLKS JETTA</p> <p>Automatique 11,000 km Bal. de garantie</p>
<p>1988 TOPAZ LS</p> <p>4 po., auto., A.C. 23,000 km. Bal. de garantie</p>	<p>1988 MUSTANG</p> <p>4 cyl. manuelle, 36,000 km. Bal. de garantie</p>	<p>1988 TRACER GS</p> <p>Auto., 46,000 km. Bal. de garantie</p>	<p>1988 COUGAR LS</p> <p>V6, auto., man. 19,000 km Bal. de garantie</p>

VAL ESTRIE 4141 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE — 563-4466

4396

La nouvelle Tribune... étape par étape



1

Produire un journal demande un travail d'équipe de tous les instants. Changer l'apparence d'un journal exige une collaboration étroite à tous les niveaux. Quand vous avez reçu La Tribune hier matin, elle avait passé par diverses étapes de «rajeunissement»

Photos par Christian Landry

1 — D'abord à la production publicitaire où est conçu le journal pour accorder aux annonceurs et aux nouvelles l'espace requis. A gauche, le directeur des ventes, Jean-François Rouleau, le coordonnateur des ventes régionales, Gilles Boisjoly et le coordonnateur de la production publicitaire, André Roberge, discutent de la préparation des plans de page.



2

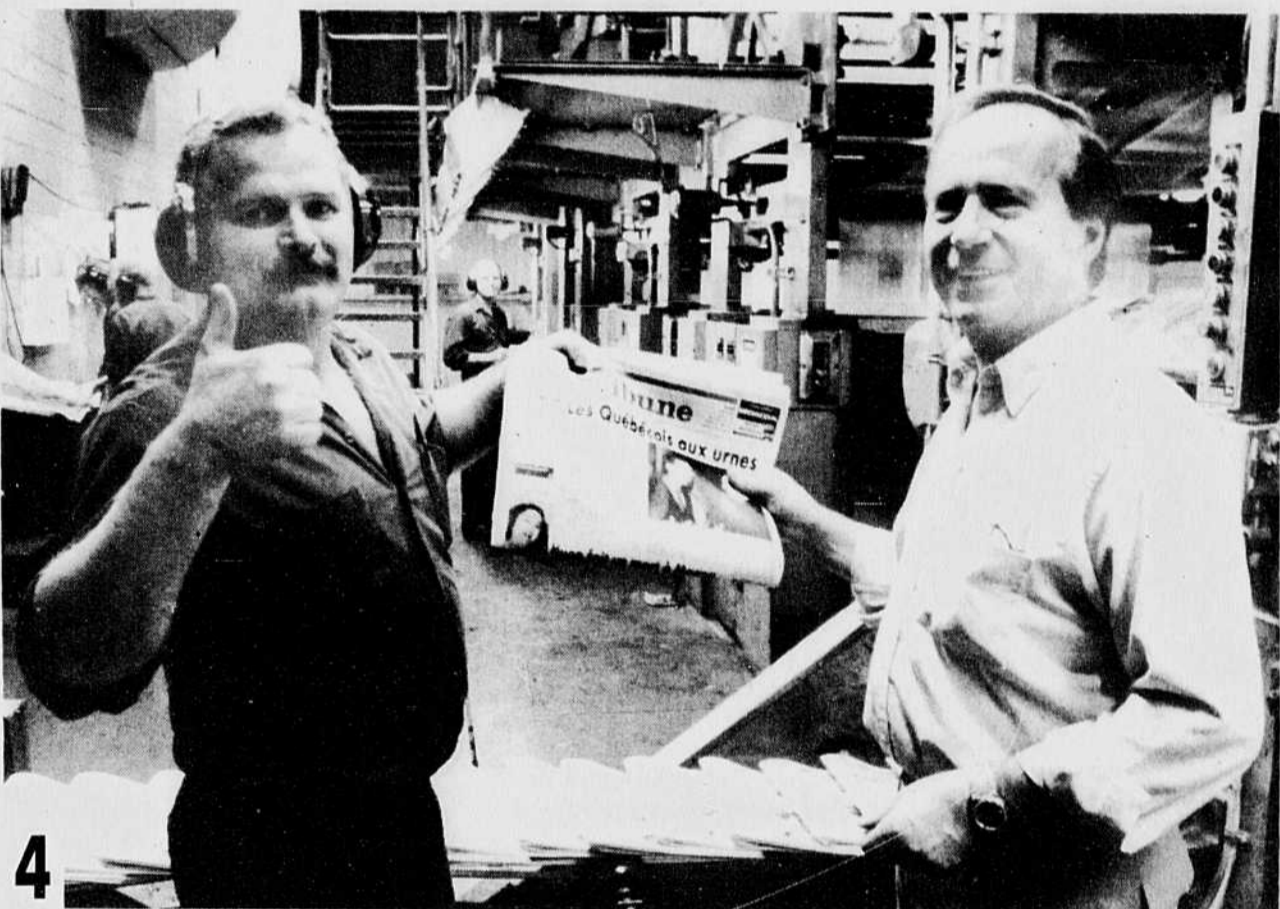
2 — Une fois les annonces disposées dans les pages demandées par l'annonceur, l'équipe d'édition de la rédaction s'emploie à présenter les informations, à disposer les photos, à concevoir les titres, le tout d'une manière à attirer l'attention. Albert Bérubé, Stéphane Lavallée, chef de pupitre, Daniel Forgues et Bernard Casteau prennent connaissance des nouvelles techniques à appliquer.



3

3 — L'équipe de la production de l'atelier de composition prend ensuite le relais pour préparer les pages telles que spécifiées par la production publicitaire et la salle des nouvelles. Jean Fournier, Wilfrid Brodeur, le contremaître Gaston Grenier et Marc Forgues s'affairent à la dernière toilette des pages.

4 — Sous le regard du pressier Roger Pryce, plusieurs heures après le début de l'aventure, le président Jean-Guy Dubuc prend fièrement connaissance de son nouveau journal.



4

5 — A la sortie de l'expédition, le camionneur Denis Lamontagne prend possession des nombreux paquets qu'il livrera sur son parcours. Plus de 1400 camelots et dépositaires attendent avec impatience la précieuse livraison.



5

Organisé par le CLSC du Val St-François

Un droit de parole sur le thème de la famille

Guy MARCHAND Richmond

En voulant aller au coeur même des nouvelles problématiques qu'affrontent les familles d'aujourd'hui, le Centre local de services communautaires (CLSC) du Val St-François souligne cette année la «Semaine nationale de la Famille», qui aura lieu du 2 au 8 octobre.

Sous le thème «La famille: une richesse... ou un problème...?», le CLSC du Val St-François organise tout d'abord un spécial «Droit de parole», qui se tiendra simultanément le mardi soir 3 octobre dans les municipalités de Bromptonville (19h30 au Centre communautaire); Windsor (19h au Centre communautaire René-Lévesque) et Richmond (19h au Centre d'art de Richmond).

Les organisateurs de ce spécial «Droit de parole» espèrent donc que toutes les personnes, préoccupées par les questions touchant la famille, se donnent rendez-vous pour réfléchir ensemble et échanger sur cette importante question. Le tout est gratuit.

Invitation

En outre, le responsable de l'information du CLSC du Val St-François, Roger Gobeil, a fait remarquer qu'à la suite d'une invitation du CLSC, la moitié des municipalités de la Municipalité régionale de comté (MRC), 11 sur 22, a accepté de souligner la «Semaine de la famille» en désignant un membre de leur conseil municipal respectif comme «responsable des questions familiales».

«Le CLSC tient à féliciter publiquement les municipalités de Bromptonville, Brompton Gore, Stoke,

Windsor Canton, Greenlay, St-Claude, Cleveland, Valcourt, Bonsecours, Lawrenceville et Maricourt qui ont profité de l'occasion pour ainsi démontrer toute l'importance qu'elles accordent à la place de la famille dans leur collectivité.

Conférence

«Plus y grandissent, plus on rapetisse», tel est le titre d'une conférence qui a également été planifiée à l'intention des parents des zones de Bromptonville, Windsor et Richmond. Ces conférences seront données plus tard en octobre et novembre prochains.

Enfin, le CLSC a aussi invité les curés de toutes les paroisses de la MRC du Val St-François à souligner eux aussi «La Semaine de la Famille» en abordant ce thème lors de l'homélie du dimanche 1er octobre.

Signature d'une entente intermunicipale sur la protection des incendies à St-Elie

Sherbrooke

Les maires Richard Gingras et Jean Paul Pelletier, de St-Elie d'Orford et Sherbrooke, ont paraphé hier l'entente intermunicipale sur la protection des incendies dans cette municipalité de banlieue.

Il s'agissait en fait d'un événement protocolaire, alors que tous les détails reliés à la convention d'une

durée de cinq ans ont déjà été donnés. Le service rendu par les pompiers de Sherbrooke débutera le 1er février 1990, tout comme ce le sera pour Rock Forest, où l'entreprise privée se retirera également du territoire.

Le maire Gingras a rappelé sa satisfaction de revenir avec la Ville de Sherbrooke et a insisté sur le fait que la municipalité qu'il dirige économisera 943 000 \$ durant le contrat. Il s'est dit assuré que le service sera de

haute qualité, d'autant plus que la nouvelle caserne du quartier Nord, au coin de la rue Léger et du boulevard Industriel (route 220), présentement en construction, sera située aux portes de St-Elie d'Orford et de Rock Forest. M. Gingras a finalement tenu à remercier l'entreprise privée pour le service offert durant les cinq années du contrat, signalant que le jeu des soumissions a favorisé la Ville de Sherbrooke.



Sous l'oeil du premier magistrat de St-Elie d'Orford Richard Gingras, le maire de Sherbrooke Jean Paul Pelletier (au centre) a paraphé la nouvelle entente sur la protection des incendies qui lie les deux municipalités pour cinq ans.

Photo La Tribune par Christian Landry

allure / 90
MODE AUTOMNE-HIVER



CAHIER SPÉCIAL consacré à LA MODE
AUJOURD'HUI DANS LaTribune

Le propriétaire du poste CHRD ne se sent pas responsable de la situation

Gérald PRINCE Drummondville

Même si la situation reste confuse au poste de radio CHRD de Drummondville, le propriétaire de l'entreprise, M. Pierre Thibault, ne se sent pas responsable de la situation.

Depuis vendredi dernier, presque tous les employés ont remis leur démission à tour de rôle, ce qui fait, qu'hier, seulement quatre ou cinq restaient disponibles pour faire fonctionner la station, alors qu'une vingtaine s'y trouvent habituellement.

«J'ai signé un contrat de gestion avec les employés, le contrat est en force, c'est à eux de faire fonctionner la station de radio», soutient M. Thibault.

Il croit davantage que les démissions en chaîne, annoncées sur les ondes, sont plutôt une mesure pour faire pression sur lui de façon à régler les problèmes vécus par le locataire, la Coopérative des employés. D'ailleurs hier, il n'avait toujours reçu qu'une seule démission par écrit, alors que plusieurs autres employés soutenaient verbalement avoir quitté définitivement leur emploi.

Comme aucun salaire n'a été versé aux employés de la station, et ce depuis le retour au travail du 23 août, M. Thibault ne voit pas comment il peut intervenir dans le dossier.

«Je constate ce matin (hier) qu'il n'y a pas un seul journaliste, mais seulement quelques employés, dont un ou deux animateurs pour la journée, un représentant publicitaire et

deux employées de bureau». A son avis, cela ne peut pas durer longtemps: il faudra que la Coopérative fournisse du personnel, sinon il se verra dans l'obligation de fermer le poste, menace-t-il.

Dans le cadre du renouvellement

de la convention collective, les 20 employés de CHRD étaient tombés sous le coup d'un lock-out décrété par l'employeur le 28 mai. Le conflit s'est terminé le 22 août, alors que les employés ont formé une coopérative et convenu d'un contrat de gestion uni-

que au Canada avec le propriétaire Pierre Thibault. Depuis que les employés sont revenus au travail, aucun salaire ne leur a été versé. On a pu savoir que la coopérative n'avait pas pu obtenir jusqu'à maintenant des avances de fonds suffisantes pour fonc-

tionner. Samedi dernier dans LA TRIBUNE, le président de la Coopérative, M. Léo-Paul Guignard avait imputé à M. Thibault les retards de la Coopérative à obtenir des fonds par voie d'emprunts ou de sub-

Dépollution de la rivière Bécancour: ça ne fonctionne pas aussi rondement que prévu

Victoriaville (PM)

Le comité de la dépollution de la rivière Bécancour n'est pas au bout de ses peines et aimerait bien que les riverains prennent les choses en mains pour leur venir en aide dans la dépollution de cette rivière.

Un projet mis au point par le comité consistait à ramasser tous les débris, bois pourri et autres déchets visibles dans la rivière et sur les bords jusqu'à la ligne des hautes eaux.

Outre ce travail, les responsables avaient également à faire des statistiques sur l'état de la rivière et ses affluents ainsi que planter des arbustes aux endroits appropriés.

Les membres sont un peu déçus actuellement, car avec près du trois quart du projet en cours de complété, ils considèrent qu'il leur aurait fallu 20 projets comme celui-ci pour faire le tronçon qu'ils espéraient terminer en novembre.

Lorsque leur projet financé par le gouvernement fédéral sera terminé, ils n'auront complété que cinq des 60 kilomètres prévus. Ils ont aussi dû abandonner l'idée de la plantation des arbustes.

Concertation nécessaire

Le comité pense que la seule façon d'arrêter la pollution de cette rivière sera la concertation de tous les riverains. Le comité indique que si chacun faisait sa petite part, cela voudrait dire que plus de 1000 personnes pourraient donner un coup de main.

Le comité s'efforcera de continuer son travail de sensibilisation auprès des intervenants et espère qu'il aura un autre projet au printemps 1990 pour planter des arbustes et poursuivre les travaux de dépollution.

PALAIS DE JUSTICE

• Accusé de méfait dans un appartement

Sherbrooke

Un Ontarien âgé de 20 ans a pu reprendre sa liberté provisoire moyennant une garantie de 250 \$ en attendant de répondre d'une accusation de méfait d'une valeur de 1000 \$ en vidant un extincteur chimique dans un appartement.

Il avait été traduit hier devant le

juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec.

Son procès a été fixé au 24 octobre à la demande de son avocat Peter Downey.

Le prévenu est soupçonné avoir commis cette infraction à l'occasion d'une fête de retrouvailles.

Le produit chimique contenu dans l'extincteur a endommagé les effets personnels de deux étudiants.

• Une quinzaine de personnes en deux heures 30

L'agent Serge Dubord a rapporté que la SQ avait saisi 900 gr de marijuana, 235 gr de champignons magiques et deux plants de mari dans la chambre d'Alain Bélanger ainsi que sept grammes de cocaïne, 15 gr de champignons magiques, 41 gr de mari et neuf gr de haschisch à l'appartement de Jocelyn Chabot.

Ces derniers, âgés de 23 ans, ont commencé à subir hier leur enquête pour remise en liberté provisoire devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec qui a dû ajourner l'audience à aujourd'hui.

M. Dubord a dit que Chabot se trouvait en attente de procédures pour trafic de 0,2 gr de mari et possession de mari tandis que Bélanger avait déjà encouru une pénalité pour possession.

Le policier a indiqué que Bélanger avait été arrêté à l'appartement de Chabot, où une quinzaine de personnes ont défilé en l'espace de deux heures et demi, tandis que Chabot s'est rapporté à la gendarmerie.

Le défenseur Jean Couture a commencé sa preuve au cours de laquelle on a appris que Bélanger se trouve en

attente de récupérer son ancien emploi qu'il avait interrompu pour suivre un cours.

Les prévenus ont été arrêtés à la suite d'une enquête impliquant de la

surveillance, des vérifications et une perquisition.

La mère de Bélanger est prête à cautionner pour lui malgré ses ressources modestes.

• Trois prétendus cas de violence conjugale

Trois individus ont été traduits hier devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec pour répondre de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler de la violence conjugale.

Un jeune de 18 ans, ceinture noire au karaté, a été inculqué d'effraction au domicile de son ancienne blonde et de lésions corporelles à son nouvel ami.

Ce dernier a été roué de coups mais ses blessures n'ont pas nécessité d'hospitalisation.

Le prévenu, qui est représenté par Me Michel Beauchemin, a pu reprendre sa liberté provisoire à condition de ne pas communiquer avec le couple en question et de ne pas posséder d'arme.

Un homme de 34 ans a protesté de son innocence à des accusations de lésions corporelles et de menaces à la

suite d'une chicane de ménage.

Madame a quitté le domicile et le défenseur Conrad Chapdelaine a indiqué que son client irait récupérer ses clés à la gendarmerie puisqu'il se trouve sous le coup d'une interdiction de communication avec elle.

Enfin, le tribunal a reporté en matinée l'enquête en cautionnement d'un individu de 31 ans, assisté par Me Peter Downey, qui est soupçonné de lésions corporelles à sa compagne alors qu'il était en liberté surveillée depuis le 13 avril.

La plaignante a été bousculée au cours d'une chamaille et a subi une coupure à la tête en se cognant contre un cadre de porte.

Le ministère public était représenté par Me Céline Audet-Otis qui avait suggéré des conditions de cautionnement dans les deux premiers cas.

Dernière chance pour l'entretien normal gratuit: à vous de jouer!

Achetez une Hyundai Sonata ou Excel 89 dès aujourd'hui.

Il reste encore quelques modèles 89 chez votre concessionnaire Hyundai.

La Excel, fougueuse et fiable, avec plus d'équipement standard que toute autre voiture dans sa catégorie.

La puissante et spacieuse Sonata, qui s'attire les louanges des chroniqueurs de l'automobile.

Ces voitures vous offrent déjà le meilleur rapport qualité-prix sur le marché, et votre concessionnaire Hyundai vous invite à marchander en plus de ça!

Ajoutez-y le fait que vous n'aurez pas à payer pour l'entretien normal prescrit pour 3 ans ou 60 000 kilomètres, selon la première éventualité.*

EXCEL à partir de 7 995 \$*

SONATA à partir de 13 295 \$*

Et ça, ça comprend les pièces et la main d'oeuvre sur les changements d'huile, les filtres, les bougies, les balais d'essuie-glace, même des choses comme l'antigel de radiateur et les plaquettes de frein.

Hyundai est le seul fabricant de voitures à prix populaires à vous offrir l'entretien normal gratuit sur des modèles 89.

Passez vite chez votre concessionnaire Hyundai pendant qu'il en reste encore.

Vous économiserez dès votre achat, et pendant les 3 prochaines années.

*P.D.S.E. Sonata "GL", Excel "L" 3 portes, taxes, immatriculation, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire pour connaître les frais de transport et de préparation.

*Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Certaines exclusions s'appliquent.



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

Hyundai de l'Estrie
4500, boul. Bourque
Sherbrooke (Rock Forest)
564-0777

Bouchard Automobiles
1275, boul. St-Joseph
Drummondville 477-0673

Hyundai Coaticook
460 Bolduc Street
Coaticook 849-4166

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

EN BREF...

CENTRE DU QUÉBEC

• Trois vols de sac à main

Drummondville

La police de Drummondville enquête sur trois vols qualifiés survenus en fin de semaine dernière. Dans chaque cas, des femmes, la plupart âgées, ont été assaillies par des jeunes hommes qui leur ont enlevé leur sac à main. Une des femmes a été blessée légèrement.

La police a fait savoir hier que, même si aucune arrestation n'a été faite, elle possède une bonne description d'un véhicule et d'un suspect éventuel. Au moins une arrestation devrait survenir bientôt. Quant au montant des vols, ils sont peu élevés: entre 20 et 50 \$ en moyenne. Les sacs à main n'ont pas été retrouvés.

• Journée des aînés

Le rassemblement annuel des aînés pour le diocèse de Nicolet aura lieu le mardi 11 octobre à La Flèche d'Or de St-Cyrille à compter de 9h30. Le thème de la journée, Aînés, allons jusqu'au but de notre foi, sera développé par Mme Diane St-Michel, responsable de la pastorale du 3ième âge du diocèse de Québec.

• Objectif de 215 000 \$

La campagne de Centraide se poursuivra dans les prochaines semaines. L'objectif pour Drummondville a été fixé à 215 000 \$, soit à 10 000 \$ de plus que les sommes record amassées l'an dernier. Le président de la campagne de cette année, M. Richard Jean, compte sur une équipe de 800 bénévoles pour atteindre et même dépasser l'objectif fixé, a-t-il déclaré au lancement de la campagne aux Promenades de Drummondville. Les fonds de Centraide sont distribués en grande partie à 26 organismes du milieu: cette année, 172 600 \$ leur ont été remis.

BOIS-FRANCS

• Lauréats régionaux

Victoriaville

La cinquième édition du concours des Grands Prix du tourisme organisée par l'Association touristique du Coeur du Québec aura lieu vendredi à la Station de ski Vallée du Parc. L'événement débutera à 17h. Ces Grands Prix couronnent l'apport remarquable d'individus ou d'entreprises du Coeur du Québec dans les catégories accueil, événement, développement, innovation et promotion. Il y aura également le prix spécial du jury, le prix de l'excellence et le prix de la petite entreprise touristique-Bradour.